



# PROJET PÉDAGOGIQUE

2019 / 2020

## RESUMÉ

Ce projet pédagogique a pour objet d'expliquer aux partenaires (instances, médico-sociaux, professionnels des terrains de stage, formateurs, étudiants) le contexte et la philosophie du référentiel de formation déclinée à l'IFSI de Cambrai. Il vise à expliquer concrètement les concepts qui sous-tendent nos stratégies et méthodes pédagogiques.

# TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION .....	2
LE CADRE CONCEPTUEL.....	3
<b>L'Homme, la SantE, le SoIn Infirmier, la Profession d'Infirmier(e), la Compétence. ....</b>	<b>3</b>
<b>L'alternance intégrative, le partenariat, le socioconstructivisme .....</b>	<b>10</b>
<b>LeS ACTEURS DE LA FORMATION ET LEURS POSTURES DANS LA MISE EN ŒUVRE D'UNE PÉDAGOGIE APPRENANTE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES .....</b>	<b>14</b>
<b>La posture de l'Étudiant.....</b>	<b>14</b>
<b>La posture des formateurs.....</b>	<b>18</b>
L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE.....	22
ORGANIGRAMME DE L'IFSI DE CAMBRAI.....	23
Les responsabilités de l'Équipe pédagogique : .....	24
La mise en œuvre du référentiel de formation :.....	26
Organisation pédagogique des semestres de formation : .....	40
Le stage de semestre 2 : .....	51
COMPRENDRE L'EDUCATION DANS UNE APPROCHE GLOBALE DE LA PERSONNE ET DANS UNE DIMENSION D'EQUIPE INTERDISCIPLINAIRE.....	55
S'APPROPRIER LES CONCEPTS CONCERNANT L'EDUCATION EN GENERAL ET L'EDUCATION THERAPEUTIQUE EN PARTICULIER.....	55
Le stage du semestre 3 : .....	56
Le stage en semestre 4 : .....	61
Le stage en semestre 5 .....	66
Le stage en semestre 6 .....	71
L'ÉVALUATION .....	73
CONCLUSION.....	74
ANNEXES.....	75

## INTRODUCTION

Le projet pédagogique est une démarche spécifique qui permet de structurer méthodiquement et progressivement une réalité à venir. Un projet est défini et mis en œuvre pour élaborer une réponse aux besoins d'un utilisateur, un client ou une clientèle et il implique un objectif et des actions à entreprendre avec des ressources données.<sup>1</sup>

Situé entre le domaine de l'idéal et celui de la pratique, le projet pose le domaine du possible.<sup>2</sup>

Le projet pédagogique de l'IFSI de Cambrai repose sur une conception humaniste et sur des valeurs professionnelles que l'on retrouve dans la Charte Ethique de l'IFSI (Annexe 1). C'est le fil conducteur permanent de l'apprentissage justifiant la mise en œuvre des moyens pédagogiques. Il n'y a pas d'apprentissage sans projet qui le finalise et donne sens aux informations. Tout apprentissage est une interaction entre des informations et un projet et il n'y a pas d'apprentissage sans motivation car celle-ci émerge aussi du projet.<sup>3</sup>

Le projet pédagogique permet de fédérer les activités et les pratiques de l'équipe pédagogique et des partenaires autour des finalités de la formation. Il est aussi destiné à être diffusé, discuté, évalué et réajusté pour permettre la cohérence et la cohésion dans la mise en œuvre de la politique de la formation. Il est un outil de travail à l'usage des étudiants et des formateurs.

Le projet pédagogique est construit dans le respect du référentiel de formation conduisant au diplôme d'État infirmier en cohérence avec les réalités de terrain, des besoins de santé de la population et du contexte professionnel dans lequel évolue l'infirmier.

Il s'inscrit dans le projet institutionnel de l'IFSI de Cambrai.

Le projet pédagogique de l'IFSI de Cambrai aborde dans une première partie le cadre conceptuel de référence de la profession et la formation infirmière, dans une deuxième partie les acteurs de la formation et leurs postures dans la mise en œuvre d'une pédagogie apprenante au service du développement des compétences, dans une troisième partie la progression pédagogique par semestre et enfin la place du stage dans la formation.

---

<sup>1</sup> Normes AFNOR-X50-105 et P.Zarifian

<sup>2</sup> Chantal Simonan- Gestions Hospitalières- n°316- mai 1992

<sup>3</sup> Chartier 1983, Ph.Mérieu 1989 dans « L'école de l'alternance », Geay ; Edition l'Harmattan

### L'HOMME, LA SANTE, LE SOIN INFIRMIER, LA PROFESSION D'INFIRMIER(E), LA COMPETENCE.

---

#### L'HOMME

L'Homme est un être unique qui a des attentes et des besoins biologiques, sociaux, culturels et spirituels ; un être en perpétuel devenir et en interaction avec son environnement. Un être responsable, libre et capable de s'adapter, un TOUT indivisible. <sup>4</sup> Si l'Homme doit être conçu comme un sujet autonome, responsable et projectif, l'Homme individu, même s'autogouvernant et s'auto réalisant a et aura toujours besoin des autres hommes pour (se) devenir homme, c'est là la condition ultime de son Humanité. <sup>5</sup>

---

#### LA SANTÉ

Pour l'équipe pédagogique la santé n'est pas que l'absence de maladie. La difficulté de trouver une définition satisfaisante de la santé n'est pas une simple question de vocabulaire, elle indique plutôt qu'il s'agit d'une réalité complexe, polymorphe et mouvante<sup>6</sup>. En effet, qui définit la santé de qui ? Les philosophes ? Les professionnels ? Les profanes ? Si la santé est perçue (*donc observée*) et objectivée (*donc mesurée*), elle est aussi vécue (*donc subjective*). <sup>7</sup>

En fait, la santé est l'équilibre et l'harmonie de toutes les possibilités de la personne humaine : biologiques, psychologiques et sociales. Cet équilibre exige d'une part la satisfaction des besoins fondamentaux de l'homme qui sont qualitativement les mêmes pour tous les êtres humains (besoins affectifs, nutritionnels, sanitaires, éducatifs et sociaux), d'autre part une adaptation sans cesse remise en question de l'homme à un environnement en perpétuelle mutation. <sup>8</sup>

Les conceptions de l'Homme et de la Santé orientent ainsi les apprentissages et les pratiques du soin infirmier.

---

<sup>4</sup> Guide du service infirmier ; Le dossier de soins n°1, série soins infirmiers .BO n°85-7 bis

<sup>5</sup> Extrait de la Journée CEFIEC Nord Pas de Calais ; 30/3/2006 M. Beauvais, Maître de Conférences en Sciences de l'Education, Laboratoire Trigone, Université Lille1-CUEEP

<sup>6</sup> J. Monnier Cité par le CRES : Comité Régional d'Education pour la Santé Nord pas de Calais

<sup>7</sup> Cité par le CRES : Comité Régional d'Education pour la Santé Nord pas de Calais

<sup>8</sup> Nouveaux Cahiers de l'Infirmière N°1, Santé Publique Page 3

---

## LE SOIN INFIRMIER

Le Soins infirmiers est un ensemble de connaissances, de compétences et de techniques relatives à la conception et à la mise en œuvre d'actes de soins infirmiers qui contribuent à répondre aux besoins de santé d'une personne et/ou d'une collectivité et font l'objet de la discipline enseignée au personnel infirmier.<sup>9</sup> Il consiste aussi en l'attention particulière portée par une infirmière ou un infirmier à une personne et à ses proches – ou à un groupe de personnes - en vue de leur venir en aide dans leur situation en utilisant pour concrétiser cette aide les compétences et les qualités qui en font des professionnels infirmiers. Le soins infirmiers s'inscrit ainsi dans une démarche interpersonnelle et comprend tout ce que les infirmières font dans les limites de leurs compétences pour prendre soin des personnes.<sup>10</sup>

Les soins infirmiers se basent notamment sur les postulats suivants :

- la personne est « acteur de sa santé », usager du système de soins, en interaction avec son environnement et son milieu de vie,
- le professionnel de santé dispense des soins de qualité dans toutes les dimensions et amène la personne et/ou le groupe, à trouver des stratégies d'adaptation grâce à **une démarche clinique infirmière**.

---

## LA PROFESSION D'INFIRMIER(E)

L'infirmier ou l'infirmière « donne habituellement des soins infirmiers sur prescription ou conseil médical, ou en application du rôle propre qui lui est dévolu.

L'infirmier ou l'infirmière participe à différentes actions, notamment en matière de prévention, d'éducation à la santé et de formation ou d'encadrement » Art L 4311-1 du CSP.

Définition du métier d'infirmier<sup>11</sup> :

- Évaluer l'état de santé d'une personne et analyser les situations de soins ; concevoir et définir des projets de soins personnalisés ; planifier des soins, les prodiguer et les évaluer ; mettre en œuvre des traitements
- Les infirmiers dispensent des soins de nature préventive, curative ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé, ils contribuent à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie. Les infirmiers interviennent dans le cadre d'une équipe pluri-professionnelle, dans des structures et à domicile, de manière autonome et en collaboration.

---

<sup>9</sup> Dictionnaire des soins infirmiers, Amiec, novembre 2000

<sup>10</sup> W. Hesbeen, « Prendre soin à l'hôpital, Inter Editions Masson, octobre 1997 »

<sup>11</sup> Référentiel d'activités, annexe 1, arrêté du 31/07/2009

L'infirmier exerce son métier dans le respect des articles R.4311-1. à R.4311-15 et R.4312-1 à 4312-49 du Code de la Santé Publique<sup>12</sup>

Le champ d'exercice des infirmiers est très large. Les infirmiers interviennent principalement dans les secteurs de la santé, mais aussi du social et de l'éducatif, que ce soit dans le secteur public, privé ou en libéral. Le référentiel du diplôme est constitué de dix compétences : cinq compétences « **cœur de métier** » et cinq compétences « **transverses** », communes à certaines professions paramédicales et qui doivent être validées pour le métier d'infirmier.<sup>13</sup>

Pour l'équipe pédagogique l'exercice professionnel infirmier repose sur le partage de **valeurs** communes : **respect, empathie, tolérance, humilité, engagement, disponibilité, honnêteté, intégrité, discrétion, esprit d'équipe, rigueur**... Il permet reconnaissance, échanges, accomplissement de soi, sentiment d'utilité, diversité de pratiques, possibilité d'évolution et développement des compétences.

Mais l'équipe pédagogique adhère aussi à la conception que si autrefois la profession rimait avec vocation, don de soi et sacrifice, aujourd'hui la situation a bien changé et il est nécessaire d'en tenir compte. Au-delà de qualités humaines indispensables (sollicitude, chaleur, curiosité, humour, flexibilité...), le/la professionnelle des soins doit **développer un savoir-faire technique** important et des **connaissances scientifiques** dans des domaines aussi vastes que les sciences infirmières, l'anatomie, la physiologie, la pathologie, la psychologie, la philosophie...

Il/elle doit pouvoir **juger rapidement d'une situation** et prendre les **décisions adaptées**.

Il/elle est **responsable** d'élaborer **les projets de soins** avec ses patient(e)s à charge et **collabore** avec les autres intervenants : médecin, assistante sociale, diététicien, physiothérapeute, etc.

L'infirmier est un professionnel, en **continue évolution et adaptation**, mobilisant des **compétences** techniques, relationnelles, éducatives organisationnelles et des qualités humaines. **Autonome et responsable, respectueux** de l'**éthique** et de la **déontologie**, il agit avec **efficacité, s'implique** dans la vie professionnelle et collabore avec d'autres acteurs de santé.

Alliant haute technicité et aspects centraux de la vie humaine (naissance, mort, maladie, épreuve, guérison), la profession force l'infirmier, l'infirmière à un constant **développement professionnel et personnel** : accompagner les personnes du début de la vie à sa fin, être là dans des moments de crise, l'oblige à **s'interroger** régulièrement sur ses **valeurs** et ses **motivations**.<sup>14</sup>

De fait, la formation doit préparer l'étudiant(e) à faire face en tant que professionnel à des situations humaines complexes, problématiques et difficilement prévisibles. Elle est conçue pour former des praticiens **réflexifs**<sup>15</sup> capables de penser et de mobiliser des connaissances théoriques dans leur pratique. L'importance est donnée à la capacité d'analyser des situations, à percevoir les particularités et à adapter l'intervention professionnelle, à la singularité et à l'imprévisibilité des personnes et des contextes. La compréhension des processus et des situations est essentielle, elle implique l'acquisition d'un **raisonnement clinique** sûr, d'une aptitude à s'adapter à tout contexte.

---

<sup>12</sup> Référentiel d'activités, annexe 1, arrêté du 31/07/2009

<sup>13</sup> id

<sup>14</sup> HES Fribourg

<sup>15</sup> HES Fribourg

La fonction infirmière requiert donc une **approche systémique** des situations, des activités variées, un intérêt prioritaire pour la santé et le ou la bénéficiaire des soins, une démarche axée sur la résolution de problème, un souci de continuité et de médiation, un bagage de connaissances suffisamment large et un souci de formation permanente<sup>16</sup>.

Pour répondre à ces exigences l'équipe pédagogique et les professionnels de terrains se doivent de dispenser une formation fortement axée sur la pratique qui vise à l'acquisition de connaissances et de compétences fondamentales.

---

## LA COMPÉTENCE

Pour l'équipe pédagogique et en référence aux auteurs et aux spécialistes cités dans le référentiel de formation **une compétence** effective est le résultat de la mobilisation, de la sélection, de la coordination, de la mise en œuvre des ressources utiles et de leurs nombreux ajustements pour le traitement d'une situation ou d'une famille de situations. Les ressources sont de nature cognitive, affective, sociale et contextuelle et le traitement d'une situation doit être socialement acceptable. Une compétence suppose, au-delà du traitement efficace, que le sujet pose un regard critique sur les résultats de ce traitement (analyse des éléments considérés, réflexion sur les ressources mobilisées). Une compétence est donc **construite, située, réflexive et temporairement viable**.<sup>17</sup>

Le processus de production de compétences s'enclenche dès la sélection de l'étudiant jusqu'à l'obtention du diplôme d'état. Il implique la mise en œuvre d'une pédagogie à partir des situations professionnelles et ce en terme d'articulation de la formation autour des unités d'intégration.<sup>18</sup> Ces unités d'intégration sont des séquences pédagogiques centrées sur la compréhension et « l'action en situation » ou/et des séquences pédagogiques centrées sur la transposition à de nouvelles situations et la structuration des acquis et des séquences pédagogiques de débriefing de stage.

En effet la compétence est indissociable d'une situation. Une situation professionnelle est la rencontre singulière et toujours renouvelée entre un professionnel (étudiant) et un tiers (personne soignée et son entourage, membre de l'équipe disciplinaire ou multidisciplinaire, (...)) dont l'objet est toujours à construire. Selon Perrenoud, la compétence est la capacité d'action efficace face à **une famille de situations** qu'on arrive à maîtriser parce qu'on dispose à la fois des connaissances nécessaires et de la capacité de les mobiliser à bon escient, en temps opportun pour identifier et résoudre de vrais problèmes. L'approche par compétences amène à s'attacher à un petit nombre de situations fortes et fécondes qui produisent des apprentissages et tournent autour des savoirs importants (...) L'idéal serait d'accorder plus de temps à un petit nombre de situations complexes plutôt que d'aborder un grand nombre de sujets à travers lesquels on doit avancer rapidement pour tourner la dernière page du manuel, le dernier jour de l'année scolaire.<sup>19</sup>

---

<sup>16</sup> HES Fribourg

<sup>17</sup> HES de Fribourg (Extraits)

<sup>18</sup> La réforme des études en soins infirmiers : quels enjeux, quelles perspectives ? 8 juin 2009 Séminaire organisé par le ministère de la santé et des sports DHOS M.A.COUDRAY et C. Gay consultante CG Conseil

<sup>19</sup>Idem

Selon V. Carette<sup>20</sup> la compétence est toujours **singulière** et appartient en propre à l'individu Elle est inséparable de sa personnalité et de son histoire. Elle s'exprime par l'adéquation, non pas d'une opération à une situation, mais plutôt d'une personne à une situation.

La compétence mobilise différents niveaux de capacités et habilités par des **combinatoires**. Elle est toujours dépendante de contenus disciplinaires.<sup>21</sup> Les compétences **s'apprennent**. Il n'y a pas de compétences spontanées. Elles sont donc bien une articulation de savoirs : « **savoirs agis** » d'un côté, composés de savoir-faire, des procédures, méthodes, techniques et de l'expérience ; « **savoirs formalisés** » de l'autre côté, comprenant les savoirs qui se donnent à voir indépendamment de leur mise en œuvre, c'est à dire les procédures, véritable pivot de la compétence, et les connaissances....La compétence est donc la mobilisation pour l'action des savoirs nécessaires à la compréhension de son contexte, (les connaissances) ; des techniques, des méthodes, des procédures adaptées au résultat visé (les savoirs techniques) ; des automatismes et des gestes nécessaires à la mise en œuvre de l'action (les savoirs faire) ; de l'expérience acquise nécessaire à leur régulation (savoirs d'expérience)<sup>22</sup>.

Selon P. Zarifian la notion de compétence s'entend comme : la prise d'**initiative** et de **responsabilité** de l'individu sur des situations professionnelles auxquelles il est confronté ; **l'intelligence pratique** des situations qui s'appuie sur des connaissances acquises et les transforme avec d'autant plus de force que la diversité des situations augmente ; la faculté à mobiliser des **réseaux d'acteurs** autour des mêmes situations, à partager des enjeux, à assumer des domaines en **coresponsabilité**.

La compétence est aussi la possibilité dans le respect des règles, d'un code, de produire librement un nombre indéfini de performances imprévisibles mais cohérentes entre elles et adaptées à la situation. La compétence se distingue du savoir-faire, aptitude à agir et du savoir pur aptitude à comprendre en ce qu'elle est une **aptitude à juger**. Elle ne va pas sans savoir et savoir-faire, elle les dépasse par le fait même qu'elle les intègre.<sup>23</sup>

---

<sup>20</sup> Extrait CEFIEC journées de Reims Mai 2009

<sup>21</sup> Selon G. LE BOTERF ; Ph. JONNAERT ; Ph. PERRENOUD

<sup>22</sup> F.Minet Ex.de l'article « Elaborer des références de compétences », coordonné par Jouvenot et Parlier Editions ANACT, 2005

<sup>23</sup> O.Reboul1980 cité Par T.Psiuk , Directrice CESIFORM ayant participé au groupe de travail DHOS

De ces éclairages conceptuels il est important de retenir pour la formation des futurs professionnels que la compétence est dans l'action à travers **le savoir** (raisonnement, valeurs), **le pouvoir** (le contexte) et **le vouloir** (implication, engagement de la personne).

Traiter de l'enseignement des compétences nécessite de distinguer « **agir avec compétence et avoir des compétences** ». Pour G. Le Boterf avoir des compétences c'est posséder les ressources qui correctement combinées dans une situation finalisée, permettent d'agir avec compétence.

De plus agir avec compétence nécessite non seulement de savoir mais aussi de vouloir et pouvoir agir : **le savoir-agir** relève du domaine des ressources, **le vouloir agir** renvoie à la motivation, à l'engagement de la personne, au sens qu'elle donne à son action, et **le pouvoir-agir** nécessite un contexte rendant l'action possible. Il n'y a pas de relation systématique entre « **avoir des compétences** » et « **agir avec compétences** »

Ce n'est pas un état mais **un processus** incluant sa part de variabilités externes (personnes soignées, environnement, conditions de travail...) et internes (la personne engagée dans son être). C'est donc moins le contenu de l'enseignement qui est important que le questionnement qu'il induit et qui fait sens pour celui qui apprend, lui permettant d'en acquérir la compréhension, « l'attitude intérieure qu'il provoque » selon Albert Jacquart.

Seul le sujet apprenant acquiert des compétences et la formation doit réunir les conditions favorables à leur développement en considérant l'enseignement comme le processus qui permet l'assimilation, l'appropriation de connaissances et de pratique du métier provoquant progressivement la transformation du sujet.

Pour cela les méthodes pédagogiques sont de l'ordre des **pratiques réflexives et de l'entretien d'explicitation** pour une mise en question des actions portée à postériori pour mieux anticiper les actions à venir et donc d'apprendre de l'expérience. (...) <sup>24</sup>

En ce qui concerne la question de l'évaluation des compétences, il faut retenir que c'est de la singularité des personnes soignées que naît l'unicité de chaque situation ; pour évaluer les compétences il convient de créer ou de choisir une situation complexe, d'observer ou d'analyser la manière dont l'étudiant comprend la situation et la traite.

Les 2 registres sont <sup>25</sup> :

**Les critères de réussite** qui permettent de mesurer l'adéquation entre le résultat obtenu et celui attendu en termes d'exigences professionnelles. Ils ne peuvent à eux seuls présager des compétences d'une personne ; parfois fruits du hasard plus que d'appropriation, ils peuvent rester aléatoires dans une nouvelle situation.

**Les critères de réalisation** qui permettent de poser les interrogations sur la personne à soigner, le problème à résoudre, la situation à traiter. Le processus est interrogé, les schèmes opératoires mis en jeu pour obtenir le résultat sont expliqués. Dès que le processus est compris et intégré il devient un pouvoir-agir reproductible. Ce ne sont donc pas directement les compétences qui sont évaluées, mais le savoir-agir (ressources nécessaires, processus mis en jeu, effets en termes de résultats de l'action) et le vouloir agir

---

<sup>24</sup> M.T.Weber Directrice d'IFSI et d'IFAS aux Hospices civiles de Lyon (69) jusqu'en 2008 ; Revue Soins Tiré à part 2009 : « Les compétences infirmières et la formation initiale »

<sup>25</sup> BonniolJJ ; Genthon M. l'évaluation et ses critères, les critères de réalisation

(engagement de la personne) tout en considérant le pouvoir-agir pour apprécier ce qui relève de la responsabilité propre de la personne<sup>26</sup>.

Toutes ces conceptions illustrent la nécessité de modalités pédagogiques spécifiques en formation infirmière pour la mise en place de la logique compétence. En effet, passer d'une logique de contenus à une logique compétence impose que l'étudiant entre dans une dynamique créatrice de **sens** et qu'il **construise son savoir** plutôt qu'il ne le reçoive de l'extérieur, afin d'acquérir des **savoirs transférables** et utiles pour agir avec pertinence en situation d'exercice. Son mode de raisonnement devrait être celui de la **conceptualisation** et non celui du « stimulus-réponse »<sup>27</sup>.

Cette nouvelle approche de la formation impacte l'ingénierie pédagogique à travers un changement de paradigme<sup>28</sup>, une entrée obligatoire dans la pédagogie de **l'alternance intégrative** qui implique une approche systémique, le **socioconstructivisme** avec la centration sur le parcours de formation de l'étudiant, le développement de « **l'apprendre à apprendre** », de **la démarche réflexive**, la prise en compte des **données probantes** et des **invariants de qualité** et le développement de capacités et compétences pour les formateurs au niveau méthodologique, didactique et pédagogique.<sup>29</sup>

---

<sup>26</sup> idem

<sup>27</sup> D. Proust-Monsaingeon , Soins Cadres de Santé spécial pédagogie, n°68, p18

<sup>28</sup> A partir du p.point de G.Roberton , formation Cesiform de juin 2009

<sup>29</sup> idem

### CONCEPTIONS DE L'ALTERNANCE INTÉGRATIVE ET DU PARTENARIAT

La formation est basée sur l'alternance entre les lieux de stage et l'I.F.S.I. et elle vise une formation théorique et pratique globale de qualité. Mais si l'alternance désigne le va-et-vient d'un futur professionnel entre deux lieux de formation, elle n'est pas formatrice en tant que telle, elle n'est que la condition nécessaire d'une articulation entre théorie et pratique.<sup>30</sup>

**Une alternance formatrice ou intégrative** doit permettre à l'étudiant de s'inscrire en tant qu'**acteur** et de s'approprier le projet de formation et le projet pédagogique et de les mettre en œuvre ; d'effectuer une **analyse réflexive** sur cette mise en œuvre ; de construire ses connaissances à partir des confrontations entre son **savoir théorique** et son **savoir expérientiel**, les questions concrètes étant soulevées par la pratique, le contact avec la réalité et les situations rencontrées permettant réflexion et échanges constructifs à l' I.F.S.I et sur les terrains de stage.

L'alternance intégrative :

- ➔ s'attaque au morcellement des savoirs en partant du postulat qu'un individu ne peut apprendre qu'à partir d'éléments qui ont du sens pour lui et en proposant un processus davantage centré sur l'individu, à partir d'une logique de situations problèmes.<sup>31</sup>
- ➔ repose sur l'organisation systématique d'une articulation entre les situations de travail qui sont en amont de la formation et les situations de formation qui entraînent à apprendre des situations de travail. Elle se caractérise par l'indexation des différents savoirs. Le savoir est à la fois dans les situations de travail et dans les situations de formation. Il n'y a pas de clivage entre les 2 pôles de formation, ce qui dépasse l'écart théorie/pratique. Cette articulation génère des interactions permanentes entre les acteurs de la formation et entre les savoirs théoriques et les savoirs d'action.<sup>32</sup>
- ➔ se joue dans la concertation permanente des acteurs qui conservent leur spécificité et leur zone d'autonomie car l'un et l'autre obéissent à leur logique propre mais avec un objet unique de la concertation : l'élève.<sup>33</sup>

L'alternance réelle naît de l'articulation entre 2 entités de formation, chacune étant responsable d'un pôle de formation, en complémentarité, selon l'organisation et les modalités inscrites dans le cadre réglementaire. Elle est le vecteur essentiel de la professionnalisation.<sup>34</sup>

---

<sup>30</sup> « Articulation théorie-pratique et formation de praticiens » de Philippe Perrenoud ; « Alternance et complexité en formation. » Editions SeliArslan

<sup>31</sup> La lettre du CEDIP en lignes n°13 avril 2000

<sup>32</sup> G.Roberton CESIFORM Formation intramuros juin 2009

<sup>33</sup> G. Malglaive-1998

<sup>34</sup> G.Roberton CESIFORM Formation intramuros juin 2009

La réforme de la formation infirmière et l'universitarisation des études en soins infirmiers reconfigurent notamment la place et le rôle des soignants et des formateurs dans la mise en œuvre des stages. En effet, la formation s'appuiera sur la validation des compétences en situation de travail, soit le stage. En privilégiant les concepts d'alternance intégrative, cette réforme obligera les professionnels des services de soins et des IFSI mais aussi les étudiants à un partenariat et à une collaboration étroite en perspective d'une cohésion nouvelle dans le parcours formatif des futurs professionnels.<sup>35</sup>

L'avis de l'équipe pédagogique à ce propos est que si le référentiel de formation<sup>36</sup>, à travers sa description de la formation théorique et clinique en stage expose clairement le rôle de chacun dans les deux lieux de formation et les éléments de collaboration envisagés entre les partenaires pour l'accompagnement de l'étudiant, il n'exclut pas dans ce domaine la possibilité d'initiative créatrice de sens pour l'apprentissage de l'étudiant.

Pour l'équipe pédagogique aussi, dans le partenariat d'une formation en alternance les partenaires (école et entreprise), s'allient, s'associent et se partagent le pouvoir de former. Mais le pouvoir est la partie la plus difficile à partager et parfois le partenariat éducatif se traduit souvent en une addition des deux lieux de formation avec chacun sa part, chacun son rôle sans réelle prise en compte de ce que produit de plus cette association.

C'est dans l'entre-deux que le tiers apprenant agit, dans ces deux lieux, dans l'entre-deux de l'école et l'entreprise, qu'il se forme, qu'il donne sens à sa formation, qu'il comprend, réussit, qu'il se professionnalise. Le partenariat contribue à donner valeur à une formation parce qu'il permet justement l'émergence de nouvelles formes éducatives et constitue en cela une réelle plus-value par rapport à une formation qui ne se jouerait que dans un seul lieu.

La dynamique partenariale procède à la fois de volonté d'acteurs et de volonté d'organisations. Ce qui est à partager entre partenaires de l'alternance ne se résume pas et de loin au connu de la formation, aux enseignements, aux contenus dûment référencés quand cette formation relevait d'une seule institution à savoir l'école. Ce qui est à partager dans le partenariat c'est aussi l'incertitude liée « au nouveau » qui émerge de cet autre rapport au savoir et au pouvoir, de la place qui est donnée au projet de l'apprenant et à son autonomie.<sup>37</sup>

Aborder le concept de partenariat c'est aussi évoquer que dans **le mot « alternance » il y a « alter » : l'autre, autrement, ailleurs, altérité, altération**. Sans cela, pas de coopération, ni de tensions antagoniques, ni de partenariats. Devenir partenaire c'est partager le pouvoir de former par des formes intelligentes d'actions collectives, au-delà des différences (...). La qualité de la formation est à construire en nous appuyant d'abord sur la qualité des sujets acteurs de l'alternance et leur expérience.<sup>38</sup>

---

<sup>35</sup> « Le stage, une coopération revisitée pour une dynamique d'apprentissage réinventée » ; C.Cattiaux, Directeur des Soins, IFSI, CH.Arras et les membres du groupe de travail ; Revue Soins Cadres, supplément au n° 70, p.5

<sup>36</sup> Référentiel de formation annexe III arrêté du 31 juillet 2009

<sup>37</sup> Extrait de la Journée CEFIEC Nord Pas de Calais ; 30 mars 2006 M. Beauvais, Maître de

Conférences en Sciences de l'Éducation, Laboratoire Trigone, Université Lille1-CUEEP

<sup>38</sup> Jean Clenet, professeur des universités, laboratoire de recherche Trigone-Cirel, Lille 1, Centre interuniversitaire de recherche en éducation de Lille (59) ; « La qualité de l'alternance et son développement, des sujets et leurs

Concevoir un partenariat au service d'une formation en alternance de qualité implique donc que l'on prenne en compte les acteurs en présence, à savoir l'étudiant, les professionnels des terrains de stage, les enseignants et les formateurs de l' I.F.S.I. et leur rapport à la question de la construction des savoirs par l'apprenant au service des compétences.

Si l'acquisition de connaissances dépend du contexte pédagogique, c'est à dire de la situation d'enseignement et d'apprentissage et des activités connexes, la mise en œuvre pratique d'un apprentissage en contexte réel nécessite la prise en compte de certaines variables pédagogiques : la place importante accordée à l'exploitation des informations issues de l'environnement d'apprentissage, la gestion de la complexité, son adaptation à l'acquisition de compétences ciblées, sa faculté d'éclairer l'apprenant sur ses propres démarches cognitives.

Pour l'équipe pédagogique il est donc important de construire une ingénierie pédagogique basée sur l'**accompagnement** des savoirs dans le cadre préconisé par les spécialistes c'est-à-dire le **socioconstructivisme**.

---

## L'APPORT DU SOCIOCONSTRUCTIVISME EN FORMATION INFIRMIÈRE.

Comme précisé lors des journées nationales du CEFIEC 2009 à Reims, le **socioconstructivisme** n'est pas une méthode d'enseignement ou d'apprentissage, ni un modèle pédagogique ou une « nouvelle vague en éducation ». Il doit être considéré comme un cadre général de référence et de réflexion à propos de la construction de connaissances dans un contexte de formation<sup>39</sup>.

Le socioconstructivisme permet à l'apprenant de développer des connaissances :

- **construites**, c'est-à-dire qu'il y a une reconstruction et une recombinaison du savoir par l'apprenant,
- « **temporairement** » **viabiles** d'où la nécessité d'évolution des connaissances, d'une veille informationnelle,
- situées dans des **contextes**,
- s'appuyant sur des **représentations** avec un impact important sur les connaissances
- et nécessitant une **pratique réflexive**.

En effet, dans le socioconstructivisme le contexte pédagogique, les situations d'enseignement et d'apprentissage, les activités connexes sont importantes pour l'apprentissage. L'importance est à donner à l'apprentissage contextuel à travers la mise en situation d'apprentissage, à la réalisation de tâches dans des contextes les plus réalistes possibles, et ceci afin d'apprendre à gérer la complexité et à s'adapter à l'acquisition de compétences ciblées.

---

autoréférences en actions » ; Soins Cadres supplément au n°70

<sup>39</sup> Extrait journée CEFIEC 2009

Le cadre social et le rôle des interactions sociales sont aussi importants et multiples (pairs, enseignants, le système scolaire, le système de formation, les projets...). En effet, les **représentations** de l'étudiant sont au cœur du processus de l'apprentissage et quand bien même l'apprentissage est un processus individuel actif et constructif, c'est le **conflit sociocognitif** suscité par les interactions sociales qui permet de créer un déséquilibre permettant à l'étudiant de travailler sur ses **représentations**. Le conflit sociocognitif est la confrontation aux autres, aux points de vue divergents et aux conceptions différentes. C'est aussi la prise de conscience de sa propre pensée par rapport à celle des autres et cela amène à reconsidérer ses propres représentations et celles d'autrui pour reconstruire un nouveau savoir.

C'est donc la **métacognition** qui participe au savoir et au savoir apprendre en tant qu'analyse de son propre fonctionnement intellectuel : analyse des systèmes de traitement de l'information que tout individu met en œuvre pour apprendre, se souvenir, résoudre des problèmes ou conduire une activité.<sup>40</sup> La métacognition est donc une compétence à développer au même titre que la réflexivité.

Comme le rappelle Perrenoud il est impossible voire inutile qu'un praticien connaisse d'avance les solutions à tous les problèmes qu'il rencontrera. Vu la complexité des tâches et des situations professionnelles, la **posture réflexive** permet de construire en situation des réponses adaptées.<sup>41</sup> Par ailleurs, la démarche réflexive est à construire au gré d'une démarche clinique. C'est l'ensemble du dispositif qui est formateur, non un module ou une partie d'un tout, non une personne mais une équipe inscrite dans un projet<sup>42</sup>. La démarche réflexive doit en tout état de cause conserver un regard systémique car « on ne peut former des praticiens qu'à travers une démarche clinique globale qui sous-tend l'ensemble du programme<sup>43</sup>. Une pratique réflexive est une posture régulière et réfléchie de mise en question des actions : c'est une approche par le « pourquoi » il s'agit d'une réflexion sur l'action pour mieux anticiper les actions à venir donc d'apprendre de l'expérience

Un praticien réflexif est un professionnel capable d'analyser sa pratique de sorte à la faire évoluer ; un praticien capable de justifier ses choix, de se positionner voire de s'affirmer, de donner du sens à ses actes. Etre praticien réflexif<sup>44</sup> c'est réfléchir dans et sur l'action, c'est être ouvert à son expérience, être capable de prendre du recul, de se décentrer, d'avoir une distance critique et supporter l'incertitude<sup>45 46</sup>.

Dans ce contexte quelles sont les stratégies et postures que les acteurs de la formation doivent adopter pour qu'elles exercent des influences maximales sur le développement professionnel de l'étudiant ?

---

<sup>40</sup> Extrait de Raynal F. et Rieunier A.

<sup>41</sup> Perrenoud, la transposition didactique à partir des pratiques : des savoirs aux compétences. Revue des sciences de l'éducation, Montréal volXXIV n°3, 487-514

<sup>42</sup> M.Planchette : « Le tournant réflexif dans la formation en soins infirmiers »  
<http://www.pratiquesreflexives.com> ;<http://www.ipraformation.com>

<sup>43</sup> id

<sup>44</sup> Schön D Le praticien réflexif, à la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel, Montréal : Ed.Logiques

<sup>45</sup> Campanale F Auto-évaluation et transformation des pratiques pédagogiques Mesure et évaluation en éducation Vol 20

<sup>46</sup> Valeurs pédagogiques du site de formation de Fribourg HES

## LES ACTEURS DE LA FORMATION ET LEURS POSTURES DANS LA MISE EN ŒUVRE D'UNE PÉDAGOGIE APPRENANTE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

« La posture est une attitude, une manière d'être qui dit quelque chose de soi et la façon dont on entre en relation avec autrui. Elle relève du paradigme dans lequel s'inscrit le sujet»<sup>47</sup>

### LA POSTURE DE L'ÉTUDIANT

Selon le portfolio le rôle de l'étudiant est de développer des savoirs professionnels, construire progressivement sa compétence, s'entraîner à la réflexion et à **l'analyse de sa pratique**, s'impliquer dans la résolution des situations et mesurer sa progression.

Pour atteindre ces objectifs l'étudiant développe une posture particulière c'est-à-dire qu'il doit être **acteur de sa formation, autonome, responsable, réflexif, proactif** par rapport à son lieu de stage.

Pour l'équipe pédagogique, l'étudiant infirmier est caractérisé par une histoire, un vécu socioculturel, des capacités intellectuelles, des qualités humaines, un esprit de questionnement, de réajustement et une motivation. Ces caractéristiques font de lui un être unique et lui permettent d'être **acteur de sa formation** en trouvant du sens à ce qu'il fait et à ce qu'il apprend, en devenant responsable, un professionnel engagé, attentif aux mutations de la société, à l'évolution de la profession et des compétences professionnelles.

Au fur et à mesure de sa progression au sein de la formation, l'étudiant devient capable de prendre des décisions éclairées, d'assumer des responsabilités et de mener à bien son projet professionnel. Il est un être vivant qui peut se caractériser comme le dit Bertalanffy<sup>48</sup> comme un système ouvert, une structure qui gère de l'énergie prise au sens large. C'est-à-dire que l'étudiant échange avec son environnement, comme tout à chacun, de l'énergie, de la matière, de l'information, lui permettant ainsi d'apprendre et de s'adapter. Et cette adaptation nécessite donc de sa part une implication de tous les instants.

L'équipe pédagogique partage la conception de la Haute École de Santé de Fribourg qui considère les étudiants « comme des adultes et jeunes adultes responsables de leur formation. Même si le terme *adulte* ne peut s'appliquer à tous et toutes les étudiant(e)s lors de leur entrée dans notre école (IFSI), il est évident que le but final de la formation est de tendre vers l'émergence de professionnels des soins ayant développé des capacités d'adulte. Idéalement, être **adulte**, selon Avanzini, c'est discerner ses **responsabilités** et y faire face ; c'est avoir des **capacités d'analyse et de réflexion** ; c'est pouvoir, grâce à ses multiples expériences, **juger avec pertinence** et **s'adapter**, c'est à dire apprécier la situation en vue **d'agir efficacement** ; c'est **anticiper**, élaborer un projet et se mettre en mouvement pour atteindre son but ; c'est différer son plaisir et pouvoir **consentir à des délais** ; c'est **prendre du recul** par rapport à ce qui se vit, **se remettre en question** et être capable de **maîtriser ses émotions**; c'est avoir des **sources personnelles d'affection**, un **réseau relationnel propre** et

---

<sup>47</sup> M. Vial 2001

<sup>48</sup> Bertalanffy, 1968

**savoir gérer ces liens.** Etre adulte, c'est aussi avoir développé une **éthique personnelle** et jouir d'une certaine **autonomie** dans sa **capacité de décision.** »

L'autonomie n'est pas autre chose que l'inaliénable devoir des personnes à se reconnaître des droits ainsi que leur droit tout aussi inaliénable de se donner des devoirs. »<sup>49</sup><sup>50</sup>. Il faut rappeler ici la nécessité d'avoir des connaissances pour développer sa liberté et son autonomie.<sup>51</sup>

Que ce soit à l'IFSI ou sur le lieu de stage il est donc attendu de l'étudiant :

- qu'il réfléchisse à ses processus d'apprentissage et de professionnalisation et qu'il adhère à l'autoévaluation et à l'évaluation par les professionnels et les formateurs
- qu'il soit responsable et actif c'est-à-dire qu'il prépare les rencontres, établisse des synthèses, exploite les ressources existantes, soit responsable de son propre développement professionnel et personnel
- s'engage dans la relation pédagogique avec les tuteurs et professionnels de terrain, les formateurs et dans l'interactivité avec ses collègues étudiants.<sup>52</sup>

---

## LA POSTURE DES PROFESSIONNELS DES TERRAINS DE STAGE

Dans la formation infirmière le stage représente 50% du temps de formation. Il permet à l'étudiant de se confronter au monde professionnel, de se familiariser avec son fonctionnement, d'approcher les problématiques de celui-ci. Il participe à la construction de l'identité professionnelle de l'étudiant et constitue un moment d'apprentissage privilégié d'une pratique professionnelle par la possibilité qu'il offre de dispenser des soins infirmiers dans leurs contextes particuliers.

L'encadrement des étudiants en stage sous-entend un parcours de progression individualisé, un suivi rigoureux de la progression de chaque étudiant pour bien cibler ses avancées et ses difficultés, et des étapes de progression incontournables comme l'acquisition de la compétence 3 en fin de 1<sup>ère</sup> année, l'acquisition de la moitié des compétences en fin de deuxième année, l'acquisition de l'ensemble des compétences en fin de formation<sup>53</sup>. Cela sous-entend donc que les professionnels de terrain, au-delà d'apporter aux étudiants leur logique de production, se centrent sur l'acquisition des compétences en milieu de travail et ce en collaboration avec les IFSI à travers l'enseignement clinique.

Les savoirs théoriques, techniques, organisationnels et relationnels utilisés dans les activités sont mis en évidence par les professionnels qui encadrent le stagiaire et par les formateurs dans les rencontres avant, pendant et après la mise en stage des étudiants. Le retour sur la pratique, la réflexion, et le questionnement sont accompagnés par un professionnel chargé de la fonction tutorale et un formateur.

---

<sup>49</sup> Hameline, 1999

<sup>50</sup> HES de Fribourg

<sup>51</sup> Mme LUCAS, Maître de conférence Universitaire Paris Dauphine

<sup>52</sup> HES Fribourg Suisse

<sup>53</sup> MA Coudray C.Gay Power Point DHOS Ministère ; juin 2009

Ceci contribue à développer chez l'étudiant la pratique réflexive nécessaire au développement de la compétence infirmière. L'étudiant construit ses compétences en agissant avec les professionnels et en inscrivant dans son portfolio les éléments d'analyse de ses activités, ce qui l'aide à mesurer sa progression.

---

## LES RESPONSABLES DE L'ENCADREMENT DES TERRAINS DE STAGE <sup>54</sup>

Chaque étudiant est placé sous la responsabilité d'un maître de stage, d'un tuteur de stage et d'un professionnel de proximité au quotidien. Ces trois fonctions peuvent être exercées par la même personne pour des raisons d'organisation ou dans le cas d'équipes d'encadrement restreintes. Ainsi toujours placé sous la responsabilité d'un professionnel, l'étudiant acquiert progressivement une façon de plus en plus autonome d'exercer son futur métier.

- **Le maître de stage** est responsable de l'organisation et du suivi de l'encadrement de l'étudiant en stage : il accueille, intègre l'étudiant en apportant toutes les informations nécessaires sur le lieu de stage et en informant sur le parcours à suivre par l'étudiant ; il présente l'étudiant aux équipes en s'assurant de son intégration ; il permet à l'étudiant de se positionner dans le lieu de stage. Il assure le suivi de la formation de l'étudiant en s'assurant de la qualité de l'encadrement de proximité et en réglant les difficultés éventuelles.
  
- **Le tuteur de stage** est responsable de l'encadrement pédagogique en stage : il assure un accompagnement pédagogique, reçoit les étudiants et évalue leur progression, il réalise des entretiens réguliers et des moments de réflexion avec l'étudiant ; il répond aux questions des étudiants. Il assure aussi l'évaluation des compétences acquises : il identifie les points forts et les lacunes, aide l'étudiant à s'auto-évaluer, évalue ou fait évaluer les acquis au fur et à mesure et suit la progression de l'étudiant, notamment à l'aide des outils et du portfolio, donne des objectifs de progression.
  
- **Le professionnel de proximité** assure le suivi et la formation de l'étudiant : il organise les activités d'apprentissage de l'étudiant en lien avec les éléments du référentiel de compétence, il questionne, explique, montre, mène des activités en autonomie, il guide, indique ce qui est conforme aux bonnes pratiques et ce qui doit être amélioré, il explique les risques : réglementation, sécurité<sup>55</sup>

---

<sup>54</sup> Portfolio et annexe III référentiel de formation

<sup>55</sup> Portfolio annexe VI

---

## FORMATION AU TUTORAT

Afin d'aider les professionnels de terrain à encadrer les étudiants, une formation au tutorat est assurée par l'IFSI de Cambrai depuis 2013.

**Un formateur de l'IFSI référent de stage** est désigné par l'IFSI pour chacun des stages<sup>56</sup>.

L'IFSI a la responsabilité de la conception et de la mise en œuvre des stages.

A ce titre il est habilité à déterminer les objectifs de stages institutionnels et les modalités d'évaluation.

L'IFSI planifie les stages et les situe dans la programmation des études à l'intérieur d'un calendrier universitaire. (Annexe 2)

Un accompagnement minimum par stage est organisé.

Il s'agit d'un accompagnement individuel à partir de la 3<sup>ème</sup> semaine de stage.

Le formateur utilisera une grille pour favoriser le questionnement de l'étudiant.

Il s'agit de répondre aux deux priorités pédagogiques suivantes :

- accompagner l'étudiant dans la construction de son identité professionnelle
- accompagner l'étudiant dans l'apprentissage d'une méthodologie centrée sur l'objet de l'unité d'intégration du semestre concerné.

Le formateur s'attachera à aider l'étudiant à repérer :

- les moyens qu'il a mis en œuvre pour atteindre ses objectifs
- ses réussites
- les causes de ses difficultés

Le formateur consignera la synthèse de son accompagnement sur la grille de suivi et la remettra au formateur chargé du suivi pédagogique de l'étudiant.

L'IFSI propose des objectifs institutionnels pour aider l'étudiant à se repérer dans la formation et le stage. L'étudiant, en fonction de son bilan personnel et en accord avec son référent de suivi pédagogique, formalisera ses objectifs personnels de stage.

---

<sup>56</sup> Rôle du référent défini dans l'arrêté du 31/7/2009

L'acquisition des éléments de chaque compétence et des activités de soins est progressive, chaque étudiant peut avancer à son rythme, à condition de répondre aux exigences minimales portées dans l'arrêté de formation. Chaque semestre le formateur de l'IFSI responsable du suivi pédagogique de l'étudiant fait le bilan des acquisitions avec celui-ci. Il conseille l'étudiant et le guide pour la suite de son parcours. Il peut être amené à modifier le parcours de stage au vu des éléments contenus dans le portfolio.

Le portfolio de l'étudiant est un outil qui sert à mesurer la progression de l'étudiant en stage. Il est centré sur l'acquisition des compétences, des activités et des actes infirmiers.

**Le portfolio** (outil de traçabilité de la formation, tenu par l'étudiant) prévu à l'annexe VI comporte des éléments inscrits par l'étudiant et par les personnes responsables de l'encadrement en stage, tuteur ou maître de stage. L'encadrement en stage est redéfini et intègre pleinement une étroite collaboration entre l'institut de formation et le terrain de stage. Les stages donnent lieu à l'attribution de crédits sur proposition du cadre formateur, référent du suivi pédagogique, selon des critères définis. (Art.55 à 56)

## LA POSTURE DES FORMATEURS

Au sein de la formation initiale infirmière, le terme de formateur désigne à la fois le cadre de santé de l'I.F.S.I ou/et l'enseignant ou professionnel extérieur.

---

### LE FORMATEUR EXTERNE

Il est un professionnel compétent du domaine sanitaire et social et/ou un universitaire choisi par l'équipe pédagogique, pour son expertise dans une unité d'enseignement conformément au référentiel de formation. Dans un souci de cohérence, de lisibilité et de cohésion du projet pédagogique et du projet de formation ses interventions sont négociées avec le ou les cadres de santé référents de l'unité d'enseignement pour le niveau d'exigence, les contenus et leurs évolutions, le temps imparti et les évaluations.

---

### LE FORMATEUR EN I.F.S.I

Cadre de santé à double compétence, infirmière et pédagogique, il participe à la conception, la mise en œuvre et à l'évaluation du projet pédagogique en cohérence avec le projet de formation.

Dans le cadre de ses missions, il est chargé de manager la complexité des situations pédagogiques, d'accompagner, d'inciter, d'animer, de faciliter l'accès au savoir professionnel à partir d'objectifs

---

<sup>57</sup> Référentiel de formation annexe III

pédagogiques, de concevoir et mettre en place des dispositifs de professionnalisation et permettre la mise en œuvre des compétences et favoriser le développement professionnel.

Il propose et met en place une pédagogie pour permettre aux formés de construire et d'intégrer de nouveaux savoirs, de nouvelles connaissances, les aider à **analyser leurs propres démarches cognitives**.

Il amène l'étudiant à l'analyse des pratiques professionnelles, au questionnement des aptitudes et des capacités professionnelles nécessaires à l'exercice de la fonction, à l'identification des ressources nécessaires et à l'élaboration de liens entre les différents savoirs, à l'utilisation des outils nécessaires et leur mobilisation dans la situation de travail.

Le formateur devient en quelque sorte dans le cadre de la réingénierie un « analyste du milieu du travail, analyste des organisations, analyste systémique<sup>58</sup>. » En IFSI et en stage il est attendu qu'il appréhende efficacement le concept de compétence<sup>59</sup>, utilise les principes du courant socioconstructiviste, adopte les méthodes et moyens pédagogiques adaptés, fasse preuve de créativité et développe la recherche en pédagogie<sup>60</sup>.

Dans ce cadre il est amené à développer différentes postures : médiateur pour faire émerger les savoirs, tuteur pour permettre la prise de conscience chez l'étudiant des processus d'apprentissage ; animateur c'est-à-dire guide. Il acquiert lui-même une posture à la fois réflexive, apprenante et motivante.

Dans une approche par compétence il se positionne comme **réfèrent pédagogique**. Il est l'interlocuteur privilégié dans une dynamique d'équipe pédagogique et partenariale collégiale, dans le parcours professionnalisant de l'étudiant, afin de favoriser sa réflexivité et de développer ses compétences.

Son **accompagnement** aide l'étudiant à entrer dans un processus de professionnalisation, à adopter une posture réflexive, à mettre en évidence les activités clés réalisées par l'infirmière et à analyser la pratique professionnelle. Pour l'équipe pédagogique l'accompagnement est basé sur « la conception de l'Homme en tant que sujet autonome, responsable et projectif, et vise à mettre en place les conditions pour aider une personne à cheminer, à se construire, à atteindre ses buts.<sup>61</sup>

Le formateur « se centre sur l'étudiant, cherche à lui donner une place » ce qui sous-entend de rompre avec la position dominante selon laquelle le formateur est celui qui amène le savoir et aussi d'abandonner l'illusoire maîtrise du pouvoir et du savoir.

Il influe sur l'implication et le développement de la motivation et des compétences de l'étudiant en utilisant une pédagogie centrée sur lui, en le rendant acteur de sa formation, en lui **apprenant à apprendre**, à questionner, à problématiser, à articuler les différents savoirs, à leur donner du sens, à les décontextualiser puis les recontextualiser et acquérir de bonnes combinaisons et les processus d'action. Il forme les futurs professionnels à mobiliser des connaissances en situation d'apprentissage.

---

<sup>58</sup> Cefiec journées de Reims 2009

<sup>59</sup> selon Perrenoud et Le Boterf

<sup>60</sup> TPsiuk, formation CH Cambrai

<sup>61</sup> Extrait de la Journée CEFIEC Nord Pas de Calais ; 30/3/2006 M. Beauvais, Maître de Conférences en Sciences de l'Education, Laboratoire Trigone, Université Lille1-CUEEP

Pour cela il met en œuvre une pédagogie à partir d'un éventail de situations professionnelles clés variées : problématiques de soins ou de travail, simulées à l'IFSI ou réelles en stage, dans lesquelles l'étudiant va développer, mobiliser, articuler des ressources.

Ces **situations professionnelles** sont articulées autour des **Unités d'intégration** qui sont des séquences pédagogiques centrées sur la compréhension et l'action en situation, sur la transposition à de nouvelles situations et la structuration des acquis ou des séquences pédagogiques de débriefing stage.

Dans ce contexte il est attendu des formateurs d'analyser les savoirs et savoir-faire mis en œuvre dans une situation professionnelle et d'établir des liens avec les unités d'enseignement, de concevoir les mises en situation et leur exploitation, de concevoir les modalités d'exploitation des situations rencontrées en stage, de fixer des objectifs à un stage en fonction des ressources du lieu, des acquis et de la progression de l'étudiant....

La légitimité du formateur n'est plus dans la transmission du savoir mais dans la problématisation, dans la distanciation critique, l'explicitation du choix de l'usage des ressources et de la pertinence de leur combinatoire, dans la mise en lien entre les pratiques et les situations visées. Le formateur va aider l'étudiant à catégoriser, à structurer sa pensée (schémas structurants) et à établir des liens. Si la mémoire a semble-t-il du mal à retenir des éléments disséminés, ce qui favorise le transfert c'est le **sens** donné aux apprentissages.

C'est ici qu'entre en jeu la question des savoirs « inertes » et « vivants ». Plus un apprentissage est contextualisé et prend sens pour l'étudiant, plus il a de chances d'être intégré contrairement au cours magistral décontextualisé même si le formateur en souligne l'importance pour le métier. Dans ce dernier cas les formateurs sont confrontés à la « superficialité des apprentissages », à leur courte durée et à la difficulté de mobilisation face aux situations. Donner du sens aux savoirs et établir des liens entre ces derniers sont également des facteurs de motivation pour l'étudiant.

Pour transférer il est également indispensable d'être confronté à des situations inédites soit en laboratoire, soit à l'IFSI soit sur le terrain, bâties ou réelles qui l'obligent à mobiliser des savoirs.... A cette occasion l'étudiant effectue de nouveaux liens, de nouveaux sens, de nouveaux savoirs. Le transfert peut s'enseigner de façon explicite ou implicite. De façon explicite le formateur place l'étudiant face à une situation ; ce dernier répertorie les savoirs nécessaires pour la traiter ; il est ensuite placé face à une situation inédite et là encore il identifie les savoirs dont il a besoin. Un parallèle est alors réalisé entre ceux utilisés entre la première et la seconde situation. Nous sommes ici dans la **métacognition**, processus très pertinent dans une approche par compétences. Le formateur prend toute son envergure dans la construction des situations de soins et le travail avec les étudiants sur les situations de soin dans la mesure où il va pendant les 3 ans mobiliser et remobiliser les savoirs pour la compétence. De façon implicite le formateur va mettre en place le dispositif pédagogique utile au transfert des savoirs d'une situation à une autre.<sup>62</sup>

---

<sup>62</sup> J. Kozłowski. Directrice IFSI de Nevers. Vice-Présidente du CEFIEC chargée de la formation  
A. Muller. Cadre de santé formatrice. IFCS Ile de France. Paris Soins Cadres de santé Suplt n° 68

Le formateur acquiert de nouvelles responsabilités et de nouvelles compétences dans la formation pratique en termes d'organisation, de validation des périodes de formation et du suivi de l'étudiant. Il développe une relation personnelle avec les professionnels des lieux de pratique et acquiert une nouvelle expertise et un perfectionnement professionnel continu. En terme de référent de stage son rôle est<sup>63</sup> :

- d'assurer la coordination avec l'établissement d'accueil
- d'accompagner les équipes dans l'utilisation du référentiel de compétences et des outils de suivi de la formation
- de contribuer à la formation clinique de l'étudiant et à l'analyse de ses pratiques
- de communiquer avec le tuteur et le maître de stage afin de suivre le parcours de l'étudiant
- d'organiser des rencontres avec les étudiants sur les lieux de stage ou à l'IFSI
- de réguler les difficultés éventuelles

Pour l'équipe pédagogique, ces postures, dans le cadre de compétences nouvelles et/ou à renouveler voire actualiser, se mettent en œuvre à travers **les travaux dirigés, les cours magistraux, les travaux pratiques, les temps personnels et temps personnels guidés, dans le cadre du suivi pédagogique et aussi sur le terrain dans l'accompagnement des étudiants dans la pratique réflexive et avec les tuteurs de stage.** Si elles nécessitent des formations complémentaires l'équipe rappelle aussi la nécessité et l'importance de la cohérence et la cohésion d'équipe pédagogique et partenariale à travers des travaux de réflexion et de conception et aussi d'intégrer les étudiants à l'évaluation et l'évolution du projet de formation et du projet pédagogique.

---

<sup>63</sup> Portfolio annexe VI arrêté du 31 juillet 2009

# L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

L'équipe pédagogique permanente est composée :

## D'UN DIRECTEUR :

- Il est à l'origine du projet de formation et du projet pédagogique, de leur conception à leur application.
- Il est garant des différents documents relatifs à la formation.
- Il est responsable de la qualité de la formation des étudiants infirmiers et du contrôle des études.
- Il est responsable de la qualité de la formation continue.
- Il anime l'encadrement de l'équipe pédagogique.
- Il est responsable de la recherche d'intérêt professionnel conduite par l'équipe pédagogique.

## DE CADRES DE SANTÉ FORMATEURS :

- Ils organisent les processus de formation professionnelle initiale et continue.
- Ils accompagnent l'étudiant et le professionnel en soins et en santé dans son projet de formation.
- Ils initient et /ou conduisent des études aux travaux de recherche.
- Ils participent à l'organisation et à l'évolution de l'IFSI.
- Ils s'impliquent dans la démarche qualité de la structure.
- Ils assurent un contrôle qualité des dossiers scolaires.

## DE SECRÉTAIRES :

Elles assurent :

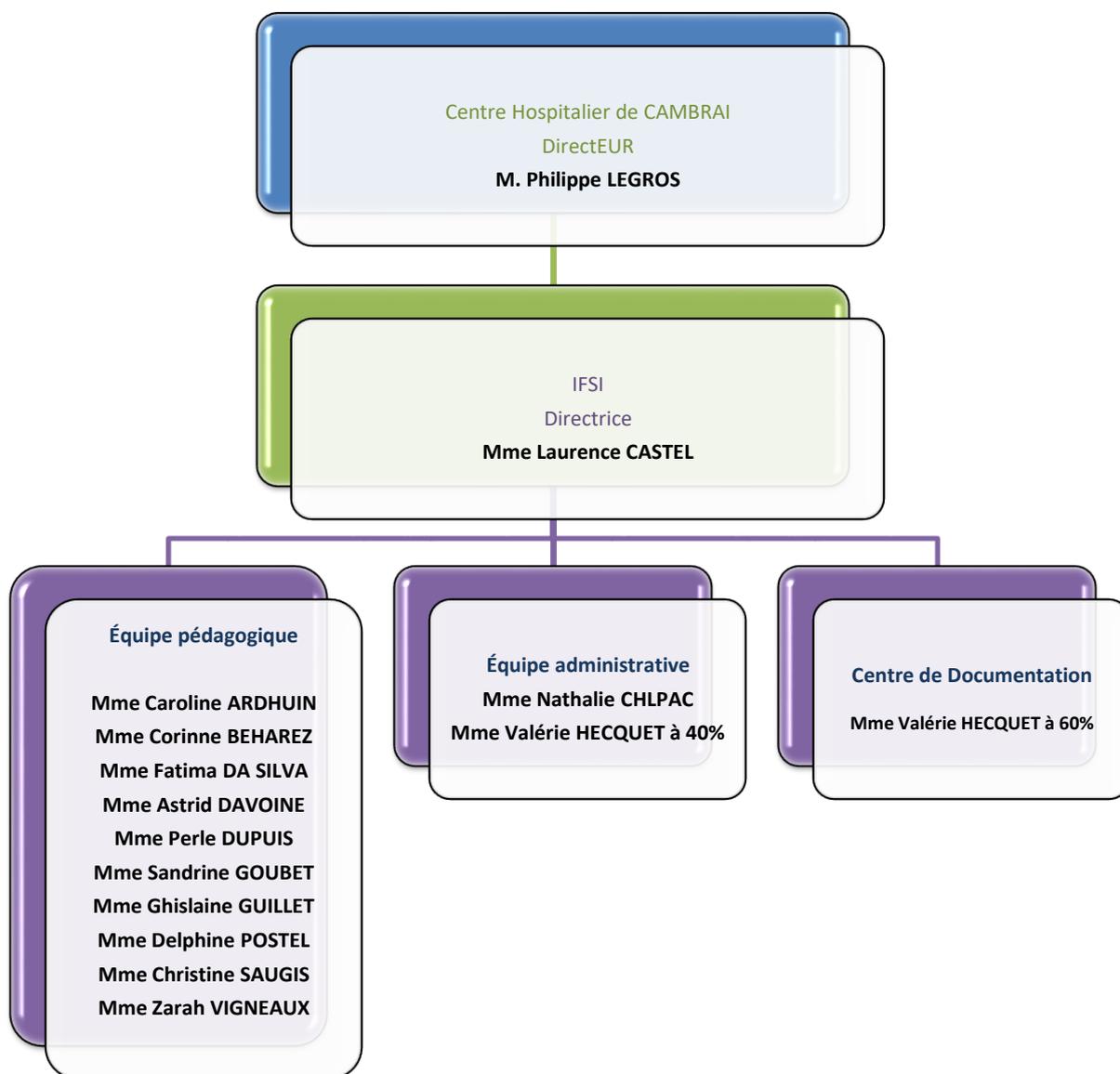
- l'accueil et l'information du public.
- la gestion du courrier et des dossiers scolaires et administratifs.
- la mise en forme des documents pédagogiques.

Elles participent à la réflexion sur l'amélioration du fonctionnement de l'IFSI.

## D'UNE DOCUMENTALISTE :

- Elle accueille les étudiants et formateurs et les accompagne dans leur recherche documentaire.
- Elle assure la gestion des ouvrages.
- Elle participe à la gestion des informations et au bon fonctionnement de la bibliothèque.
- Elle réalise des tâches administratives.

# ORGANIGRAMME DE L'IFSI DE CAMBRAI



## LES RESPONSABILITÉS DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE :

---

### LA RESPONSABILITÉ DE PROMOTION :

Un formateur désigné comme le **coordonnateur de promotion** est chargé d'assurer le suivi et le contrôle de la mise en œuvre du projet pédagogique et de permettre la cohésion au sein des groupes d'étudiants.

Ce coordonnateur assure cette fonction pendant le cursus complet d'une promotion c'est-à-dire les 3 années de formation.

Répartition des coordinations de promotion :

- Promotion 2017/2020 : Madame Ghislaine GUILLET
- Promotion 2018/2021 : Madame Delphine POSTEL
- Promotion 2019/2022 : Madame Sandrine GOUBET

---

### LA RESPONSABILITE DE COMPÉTENCES :

La responsabilité de la conception et de la mise en œuvre pédagogique sur l'ensemble de la formation de chaque unité d'intégration et des unités d'enseignement qui s'y rattachent est confiée à un formateur de l'IFSI.

Compétence 1 :	Madame Sandrine GOUBET
Compétence 2 :	Madame Corinne BEHAREZ
Compétence 3 :	Madame Perle DUPUIS
Compétence 4 :	Madame Caroline ARDHUIN
Compétence 5 :	Madame Zarah VIGNEAUX
Compétence 6 :	Madame Ghislaine GUILLET
Compétence 7 :	Madame Astrid DAVOINE
Compétence 8 :	Madame Delphine POSTEL
Compétence 9 :	Madame Christine SAUGIS
Compétence 10 :	Madame Christine SAUGIS

Après réflexion, l'équipe Pédagogique a souhaité regrouper les compétences afin d'équilibrer les charges de travail, approfondir les connaissances des contenus des autres compétences et favoriser le travail en équipe.

Les groupements retenus sont :

C1 et C2

C5 et C10

C3 et C6

C7 et C8

C4 et C9

Chaque formateur peut assurer des interventions ponctuelles sur l'ensemble des compétences et sur toutes les années de formation selon son domaine d'expertise.

---

#### LE RÉFÉRENT DE SUIVI PÉDAGOGIQUE :

Le formateur accompagne l'étudiant pendant les 3 ans de formation.

Chaque formateur accompagne une vingtaine d'étudiants.

Il assure un soutien pédagogique dans les domaines théoriques et/ou pratique si besoin.

---

#### LES COORDONNATEURS DES STAGES :

Sur délégation du directeur, ils assurent la gestion générale des stages.

Ils déterminent et mettent en œuvre une organisation des stages en conformité avec la conception du stage, les orientations pédagogiques choisies, le projet de formation et le programme des études, en tenant compte des impératifs.

Ils prévoient et supervisent la mise en stage (courrier, planification, réajustements, conventions).

---

#### LE RÉFÉRENT DE STAGE :

Le formateur référent désigné par le Directeur de l'IFSI pour chacun des lieux de stages est connu de l'étudiant. Il est en lien avec le maître de stage en ce qui concerne l'organisation générale des stages dans son unité ou sa structure. Il est également en liaison régulière avec le tuteur de stage afin de suivre le parcours des étudiants et régler au fur et à mesure les questions pédagogiques qui peuvent se poser. Il a accès aux lieux de stage et peut venir encadrer un étudiant sur sa propre demande, celle de l'étudiant ou celle du tuteur de stage. Il informe le Directeur de l'IFSI de tout dysfonctionnement qu'il pourrait constater.

## LA MISE EN ŒUVRE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION :

Si à l'IFSI de Cambrai les formateurs sont référents d'une compétence, l'organisation pédagogique intègre la nécessité pour l'équipe pédagogique d'une prise en charge transversale.

En effet, le fonctionnement en Travaux Dirigés obligatoires nécessitera des sous-divisions de groupes qui requièrent un nombre important de formateurs, des échanges et une cohérence dans l'enseignement.

L'équipe pédagogique s'est attachée à décliner le référentiel de formation par compétences et à l'organiser dans le temps tout en mettant en évidence les liens entre la théorie et la pratique.

La formation se déroule sur 3 années universitaires de Septembre à Juin, soit 6 semestres de 20 semaines. (Annexe 2)

Le référentiel de formation est construit sur la base d'une alternance de temps de formation théorique et des temps de formation clinique.

Le référentiel de formation est articulé autour de l'acquisition des compétences requises pour l'exercice des différentes activités du métier d'infirmier. La formation sera structurée autour d'études de situations donnant aux étudiants l'occasion de travailler sur les 3 paliers d'apprentissage :

- « Comprendre » : l'étudiant acquiert les savoirs et savoir-faire nécessaires à la compréhension des situations
- « Agir » : l'étudiant mobilise les savoirs et acquiert la capacité d'agir et d'évaluer ses actions
- « Transférer » : l'étudiant conceptualise et acquiert la capacité de transposer ses acquis dans des situations nouvelles.

Les temps de formation théorique peuvent être dispensés soit :

en **cours magistraux (CM)**. Ils sont assurés selon les Unités d'Enseignement par des universitaires, des médecins et professionnels de santé. Les étudiants n'ont pas d'obligation de présence toutefois, les formateurs se réservent la possibilité de contraindre la présence aux cours dont le contenu s'avère indispensable à la compréhension d'un processus.

en **travaux dirigés (TD)**. Ils sont obligatoires. Ces temps de formation permettent d'approfondir des connaissances et d'introduire de nouvelles données dans un contexte clinique. Ils placent les étudiants en posture réflexive par rapport à des cours magistraux étudiés. Ils sont dispensés par les formateurs permanents de l'IFSI ou professionnels de santé.

en **travaux personnels guidés (TPG)**. Ces travaux préparent les étudiants à la méthodologie de recherche personnelle et d'apprentissage.

L'enseignement théorique et clinique s'effectue sur la base de 35h hebdomadaire.

Semestres	CM	TD	CM + TD	Stages	CM TD Stage	Temps personnel guidé, supervision, suivi pédagogique, travaux entre étudiants	Temps de travail CM+TD+ Stage+ TPG	Charge de travail personnelle complémentaire estimée
S1	231	234	465	175	640	60	700	<b>100</b>
S2	126	183	309	350	659	41	700	<b>150</b>
S3	118	177	295	350	645	55	700	<b>150</b>
S4	109	187	296	350	646	54	700	150
S5	116	184	300	350	650	50	700	<b>150</b>
S6	50	85	135	525	660	40	700	<b>200</b>
<b>Total</b>	<b>750</b>	<b>1050</b>	<b>1800</b>	<b>2100</b>	<b>3900</b>	<b>300</b>	<b>4200</b>	<b>900</b>

La formation s'appuie sur le référentiel de compétences des infirmiers :

- 5 compétences dites "cœur de métier"
- 5 compétences transverses et transférables

La formation, composée de 59 unités d'enseignement (UE), est répartie en 6 champs.

#### Enseignement scientifique :

- 1 - Sciences humaines, sociales et droit
- 2 - Sciences biologiques et médicales
- 6 - Méthodes de travail et initiation à la recherche

#### Enseignement professionnel :

- 3 - Sciences et techniques infirmières fondements et méthodes
- 4 - Sciences et techniques infirmières interventions
- 5 - Intégration des savoirs et posture professionnelle

La formation est validée par l'acquisition de 180 ECTS, soit 30 par semestre.

L'IFSI du Centre Hospitalier de Cambrai entre dans le Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) de la région Nord-Pas de Calais. Une convention de partenariat est établie entre la Région, le GCS « IFSI Nord Pas de Calais », la Croix Rouge Française, L'université de Lille, l'université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis ainsi que l'université d'Artois pour l'organisation des formations en soins infirmiers conduisant à la collation du grade de licence. Par ailleurs, les 3 instituts du Hainaut-Cambrai ont signé une convention de mise en application de ce partenariat avec l'université de Valenciennes. Celle-ci valide les maquettes pédagogiques des unités d'enseignement contributif, participe à certains enseignements et aux différentes instances dont la commission d'attribution des crédits européens et le conseil pédagogique.

Une mutualisation des moyens pédagogiques est mise en place entre les trois IFSI du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT à savoir Cambrai, Maubeuge et Valenciennes).

Les équipes pédagogiques co-construisent les stratégies pédagogiques et les sujets de validation pour les UE de visioconférence suivantes :

#### **SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET DROIT**

- 1.1 : Psychologie, sociologie, anthropologie
- 1.2 : Santé publique et économie de la santé
- 1.3 : Législation, éthique, déontologie

#### **SCIENCES BIOLOGIQUES ET MÉDICALES**

- 2.1 : Biologie fondamentale
- 2.2 : Cycles de la vie et grandes fonctions
- 2.3 : Santé, maladie, handicap, accidents de la vie
- 2.4 : Processus traumatiques
- 2.5 : Processus inflammatoires et infectieux
- 2.6 : Processus psychopathologiques
- 2.7 S4 : Défaillances organiques et processus dégénératifs
- 2.8 S3 : Processus obstructifs
- 2.9 : Processus tumoraux
- 2.10 : Infectiologie, hygiène
- 2.11 : Pharmacologie et thérapeutiques

#### **SCIENCES ET TECHNIQUES INFIRMIÈRES, FONDEMENTS ET MÉTHODES**

- 3.4 : Initiation à la démarche de recherche

Depuis 2016, un projet commun aux trois IFSI de simulation en santé a été mis en œuvre.

Dans le cadre des recommandations de la Haute Autorité de Santé (Rapport de missions – Janvier 2012) ainsi que des exigences ministérielles (Article 5 de l'arrêté du 26 septembre 2014 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au DEI), l'IFSI de Cambrai inscrit dans le projet pédagogique un nouvel axe d'orientation : « apprentissage par la simulation ».

La simulation en santé participe au développement des compétences des apprenants dans un cadre sécurisé et éthique « jamais la première fois sur le patient » limitant ainsi l'impact des potentielles erreurs.

La simulation est une méthode pédagogique innovante permettant l'alternance intégrative. L'objectif est d'améliorer la qualité des pratiques et des soins réalisés à posteriori auprès des usagers.

La finalité de ce projet permet l'utilisation d'un mannequin haute-fidélité au travers de scénarii qui amène les apprenants acteurs ou observateurs à décoder leur raisonnement clinique, leur compréhension, d'argumenter leurs choix et construire ainsi leurs compétences.

Ce mode d'apprentissage favorise l'analyse réflexive, facilite l'ancrage des acquisitions, permet leurs conceptualisations.

**L'objectif de la formation est de former en 3 ans des praticiens autonomes, responsables et réflexifs.**

L'organisation pédagogique permet une progression dans les apprentissages et d'acquérir l'ensemble des compétences nécessaires à un infirmier novice débutant.

La formation vise à préparer les futurs professionnels infirmiers à répondre aux besoins de santé de la population dans le cadre de la pluridisciplinarité par l'acquisition de compétences spécifiques à la pratique infirmière dites « cœur de métier » et transversales partagées avec d'autres professionnels de santé.

Ces compétences, au nombre de 10, s'articulent entre-elles.

#### **5 compétences dites "cœur de métier"**

1. Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier,
2. Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers,
3. Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens,
4. Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique,
5. Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs,

#### **5 compétences transverses et transférables**

6. Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins,
7. Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle,
8. Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques,
9. Organiser et coordonner des interventions soignantes,
10. Informer et former des professionnels et des personnes en formation.

Le référentiel de compétences décrit les capacités à maîtriser par les professionnels et donc représente les objectifs à atteindre pour les futurs professionnels.

L'acquisition des compétences est organisée dans le temps.

Chaque compétence est alimentée par un certain nombre d'unités d'enseignement (UE) qui représentent les savoirs utiles à l'exercice professionnel.

Les travaux dirigés et les exercices en simulation participent à l'apprentissage de la réflexivité.

Les ateliers participent à l'acquisition d'un « savoir-faire ».

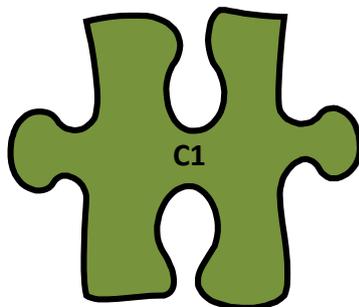
Chaque semestre comporte une unité d'intégration (UI) dont les savoirs et savoir-faire ont été acquis lors du semestre en cours et/ou ceux antérieurs.

Les UI portent sur l'étude des situations de soins ou des situations cliniques.

Les UI doivent permettre à l'étudiant d'utiliser des concepts et de mobiliser un ensemble de connaissances.

Les UI concernent une ou plusieurs compétences.

### **Compétence 1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier**

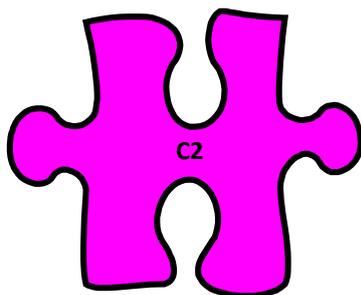


#### **Compétences détaillées :**

1. Evaluer les besoins de santé et les attentes d'une personne ou d'un groupe de personnes en utilisant un raisonnement clinique
2. Rechercher et sélectionner les informations utiles à la prise en charge de la personne dans le respect des droits du patient (dossier, outils de soins, ...)
3. Identifier les signes et symptômes liés à la pathologie, à l'état de santé de la personne et à leur évolution
4. Conduire un entretien de recueil de données
5. Repérer les ressources et les potentialités d'une personne ou d'un groupe, notamment dans la prise en charge de sa santé
6. Analyser une situation de santé et de soins et poser des hypothèses interprétatives
7. Elaborer un diagnostic de situation clinique et/ou un diagnostic infirmier à partir des réactions aux problèmes de santé d'une personne, d'un groupe ou d'une collectivité et identifier les interventions infirmières nécessaires
8. Evaluer les risques dans une situation d'urgence, de violence, de maltraitance ou d'aggravation et déterminer les mesures prioritaires

***L'étudiant va apprendre à repérer les éléments d'information pertinents et cohérents d'une situation de soins donnée et développer ainsi un haut raisonnement clinique.***

## Compétence 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmier

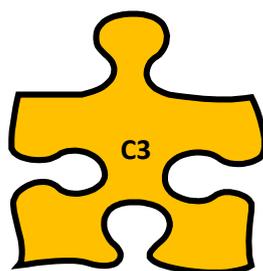


### Compétences détaillées :

1. Élaborer un projet de soins dans un contexte de pluri professionnalité ;
2. Hiérarchiser et planifier les objectifs et les activités de soins en fonction des paramètres du contexte et de l'urgence des situations ;
3. Mettre en œuvre des soins en appliquant les règles, les procédures et les outils de la qualité, de la sécurité (hygiène, asepsie, vigilances...) et de la traçabilité ;
4. Adapter les soins et les protocoles de soins infirmiers aux personnes, aux situations et aux contextes, anticiper les modifications dans l'organisation des soins et réagir avec efficacité en prenant des mesures adaptées ;
5. Organiser et répartir les activités avec et dans l'équipe de soins en fonction des compétences des collaborateurs et du contexte quotidien ;
6. Accompagner et guider la personne dans son parcours de soins ;
7. Identifier les risques liés aux situations de soin et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées ;
8. Prévoir et mettre en œuvre les mesures appropriées en situation d'urgence ou de crise en référence aux protocoles existants ;
9. Argumenter le projet de soins et la démarche clinique lors de réunions professionnelles et interprofessionnelles (transmission, staff professionnel...) ;
10. Evaluer la mise en œuvre du projet de soins avec la personne et son entourage et identifier les réajustements nécessaires.

***L'étudiant va s'approprier une méthodologie lui permettant d'élaborer et de conduire un projet de soins négocié, centré sur les réactions humaines et dans un contexte de pluridisciplinarité.***

### Compétence 3 : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens



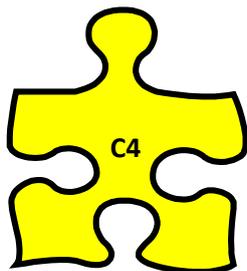
#### Compétences détaillées

1. Apprécier la capacité de la personne à réaliser les activités de la vie quotidienne et l'accompagner dans les soins en favorisant sa participation et celle de son entourage ;
2. Adapter les soins quotidiens aux besoins de la personne, en tenant compte de ses ressources, ses déficiences ou ses handicaps ;
3. Évaluer, anticiper et prévenir les risques liés à la diminution ou la perte de l'autonomie et à l'altération de la mobilité ;
4. Adapter et sécuriser l'environnement de la personne ;
5. Identifier des activités contribuant à mobiliser les ressources de la personne en vue d'améliorer ou de maintenir son état physique et psychique ;
6. Évaluer l'évolution de la personne dans sa capacité à réaliser ses soins

***L'étudiant sera capable de proposer des activités de soins adaptées aux besoins et aux souhaits des patients.***

***Il proposera des modalités de réalisation des soins respectant les règles de bonnes pratiques et sera en capacité d'identifier les risques inhérents aux situations de soins et de les prévenir***

## Compétence 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique



### Compétences détaillées

1. Analyser les éléments de la prescription médicale en repérant les interactions et toute anomalie manifeste.
2. Préparer et mettre en œuvre les thérapeutiques médicamenteuses et les examens selon les règles de sécurité, d'hygiène, et d'asepsie.
3. Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale, en veillant à l'observance et à la continuité des traitements.
4. Mettre en œuvre les protocoles thérapeutiques adaptés à la situation clinique d'une personne.
5. Initier et adapter l'administration des antalgiques dans le cadre des protocoles médicaux.
6. Conduire une relation d'aide thérapeutique.
7. Utiliser, dans le cadre d'une équipe pluridisciplinaire, des techniques à visée thérapeutique et psychothérapeutiques.
8. Prévoir, installer et utiliser les appareils et dispositifs médicaux opérationnels nécessaires aux soins et au confort de la personne.
9. Anticiper et accompagner les gestes médicaux dans les situations d'aide technique.
10. Prescrire des dispositifs médicaux selon les règles de bonne pratique.
11. Identifier les risques liés aux thérapeutiques et aux examens et déterminer les mesures préventives et/ou correctives adaptées.
12. Synthétiser les informations afin d'en assurer la traçabilité sur les différents outils appropriés (dossier de soins, résumé de soins, compte rendus infirmiers, transmissions...)

***L'étudiant devra démontrer qu'il sait lire une prescription médicale, qu'il la comprend et sait l'appliquer selon les règles de sécurité et de bonnes pratiques.***

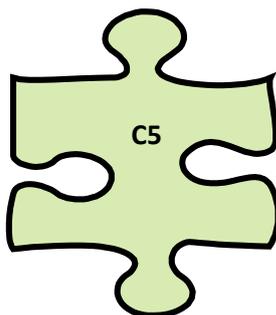
***Il maîtrise les éléments de surveillance et est capable d'identifier les risques, de les prévenir ou d'appliquer les règles de prévention.***

***Il utilise le matériel adéquat à bon escient.***

***Il transmet de façon pertinente et fiable.***

***Il repère les incohérences.***

## Compétence 5 : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs

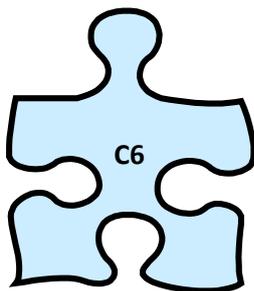


### Compétences détaillées

1. Repérer les besoins et les demandes des personnes et des populations en lien avec les problématiques de santé publique.
2. Accompagner une personne, ou un groupe de personnes, dans un processus d'apprentissage pour la prise en charge de sa santé et de son traitement.
3. Accompagner une personne dans un processus décisionnel concernant sa santé : consentement aux soins, comportement vis-à-vis de la santé.
4. Concevoir et mettre en œuvre des actions de conseil, de promotion de la santé et de prévention répondant aux besoins de populations ciblées.
5. Conduire une démarche d'éducation pour la santé et de prévention par des actions pédagogiques individuelles et collectives.
6. Concevoir, formaliser et mettre en œuvre une démarche et un projet d'éducation thérapeutique pour une ou plusieurs personnes.
7. Choisir et utiliser des techniques et des outils pédagogiques qui facilitent et soutiennent l'acquisition des compétences en éducation et prévention pour les patients.

***Sensibilisé à son rôle dans l'éducation à la santé et tout particulièrement dans l'éducation thérapeutique, l'étudiant sera capable de développer une philosophie et une posture éducative prenant en compte l'approche globale de la personne prise en charge et dans une dimension d'équipe interdisciplinaire.***

## Compétence 6 : Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins

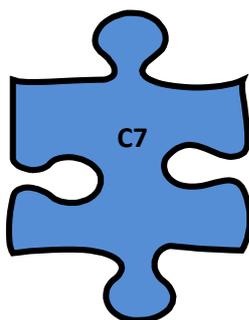


### Compétences détaillées

1. Définir, établir et créer les conditions et les modalités de la communication propice à l'intervention soignante, en tenant compte du niveau de la compréhension de la personne.
2. Accueillir et écouter une personne en situation de demande de santé ou de soin en prenant en compte son histoire de vie et son contexte.
3. Instaurer et maintenir une communication verbale et non verbale avec les personnes en tenant compte des altérations de communication.
4. Rechercher et instaurer un climat de confiance avec la personne soignée et son entourage en vue d'une alliance thérapeutique.
5. Informer une personne sur les soins en recherchant son consentement.
6. Identifier les besoins spécifiques de relation et de communication en situation de détresse, de fin de vie, de deuil, de déni, de refus, conflit et agressivité.
7. Conduire une démarche de communication adaptée aux personnes et à leur entourage en fonction des situations identifiées.

***L'étudiant sera capable de devenir un professionnel communicant capable de conduire une relation adaptée à la personne et au contexte.***

## Compétence 7 : Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle

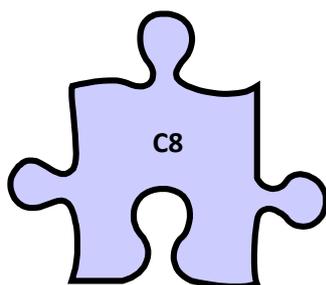


### Compétences détaillées

1. Observer, formaliser et expliciter les éléments de sa pratique professionnelle.
2. Confronter sa pratique à celle de ses pairs ou d'autres professionnels.
3. Evaluer les soins, les prestations et la mise en œuvre des protocoles de soins infirmiers au regard des valeurs professionnelles, des principes de qualité, de sécurité, d'ergonomie, et de satisfaction de la personne soignée.
4. Analyser et adapter sa pratique professionnelle au regard de la réglementation, de la déontologie, de l'éthique, et de l'évolution des sciences et des techniques.
5. Evaluer l'application des règles de traçabilité et des règles liées aux circuits d'entrée et de sortie des matériels et dispositifs médicaux (stérilisation, gestion des stocks, circuits des déchets, circulation des personnes...) et identifier toute non-conformité.
6. Apprécier la fonctionnalité des dispositifs médicaux utilisés dans les soins et dans l'urgence.
7. Identifier les améliorations possibles et les mesures de réajustement de sa pratique.

***Grace à ses connaissances et à ses capacités d'analyse et de critique constructive, l'étudiant sera capable de s'engager dans une démarche d'amélioration continue de sa pratique professionnelle et de se positionner dans une démarche éthique.***

## Compétence 8 : Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques

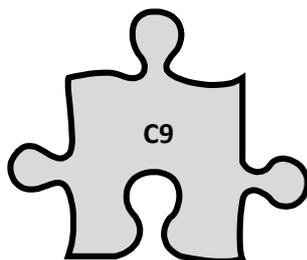


### Compétences détaillées

1. Questionner, traiter, analyser des données scientifiques et/ou professionnelles.
2. Identifier une problématique professionnelle et formuler un questionnement.
3. Identifier les ressources documentaires, les travaux de recherche et utiliser des bases de données actualisées.
4. Utiliser les données contenues dans des publications scientifiques et/ou professionnelles.
5. Choisir des méthodes et des outils d'investigation adaptés au sujet étudié et les mettre en œuvre.
6. Rédiger et présenter des documents professionnels en vue de communication orale ou écrite.

***L'étudiant sera capable d'utiliser une méthodologie de recherche dans le domaine des soins et de la santé et de s'engager dans un questionnement professionnel.***

## Compétence 9 : Organiser et coordonner les interventions soignantes



### Compétences détaillées

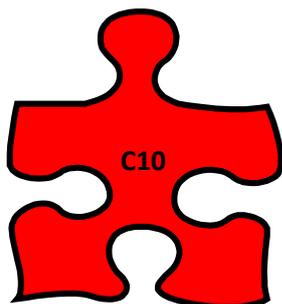
1. Identifier les acteurs intervenant auprès des personnes (santé, social, médico-social, associatif...).
2. Organiser ses interventions en tenant compte des limites de son champ professionnel et de ses responsabilités, veiller à la continuité des soins en faisant appel à d'autres compétences.
3. Choisir les outils de transmission de l'information adaptés aux partenaires et aux situations et en assurer la mise en place et l'efficacité.
4. Coordonner les actions et les soins auprès de la personne soignée avec les différents acteurs de la santé, du social et de l'aide à domicile.
5. Coopérer au sein d'une équipe pluri professionnelle dans un souci d'optimisation de la prise en charge sanitaire et médico-sociale.
6. Coordonner le traitement des informations apportées par les différents acteurs afin d'assurer la continuité et la sécurité des soins.
7. Instaurer et maintenir des liaisons avec les acteurs, réseaux et structures intervenant auprès des personnes.
8. Organiser son travail dans les différents modes d'exercice infirmier, notamment dans le secteur libéral.

***L'étudiant sera capable d'assurer l'organisation et la continuité des soins en tenant compte des champs de compétence des différents acteurs.***

***Il sera capable de coordonner les soins pour une prise en charge du patient cohérente et pertinente***

***Il assurera des transmissions pertinentes et fiables.***

## Compétence 10 : Informer, former des professionnels et des personnes en formation



### Compétences détaillées

1. Organiser l'accueil et l'information d'un stagiaire et d'un nouvel arrivant professionnel dans le service, la structure ou le cabinet de soins.
2. Organiser et superviser les activités d'apprentissage des étudiants.
3. Evaluer les connaissances et les savoir-faire mis en œuvre par les stagiaires en lien avec les objectifs de stage.
4. Superviser et évaluer les actions des AS, AP, et AMP en tenant compte de leur niveau de compétence et des contextes d'intervention dans le cadre de la collaboration.
5. Transférer son savoir-faire et ses connaissances aux stagiaires et autres professionnels de santé par des conseils, des démonstrations, des explications, et de l'analyse commentée de la pratique.
6. Animer des séances d'information et des réflexions sur la santé, la prise en charge des personnes et l'organisation des soins auprès d'acteurs de la santé.

***L'étudiant sera capable de superviser la collaboration avec un aide-soignant.***

***Il saura transmettre un savoir-faire avec pédagogie à un stagiaire.***

## ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DES SEMESTRES DE FORMATION :

Au cours du semestre, l'étudiant va aborder plusieurs compétences.

L'équipe pédagogique a fait le choix d'organiser la formation à partir des attentes spécifiées dans l'unité d'intégration UI du semestre. C'est à partir de ces objectifs qu'elle a construit et organisé les contenus des unités d'enseignement qui viennent alimenter les compétences.

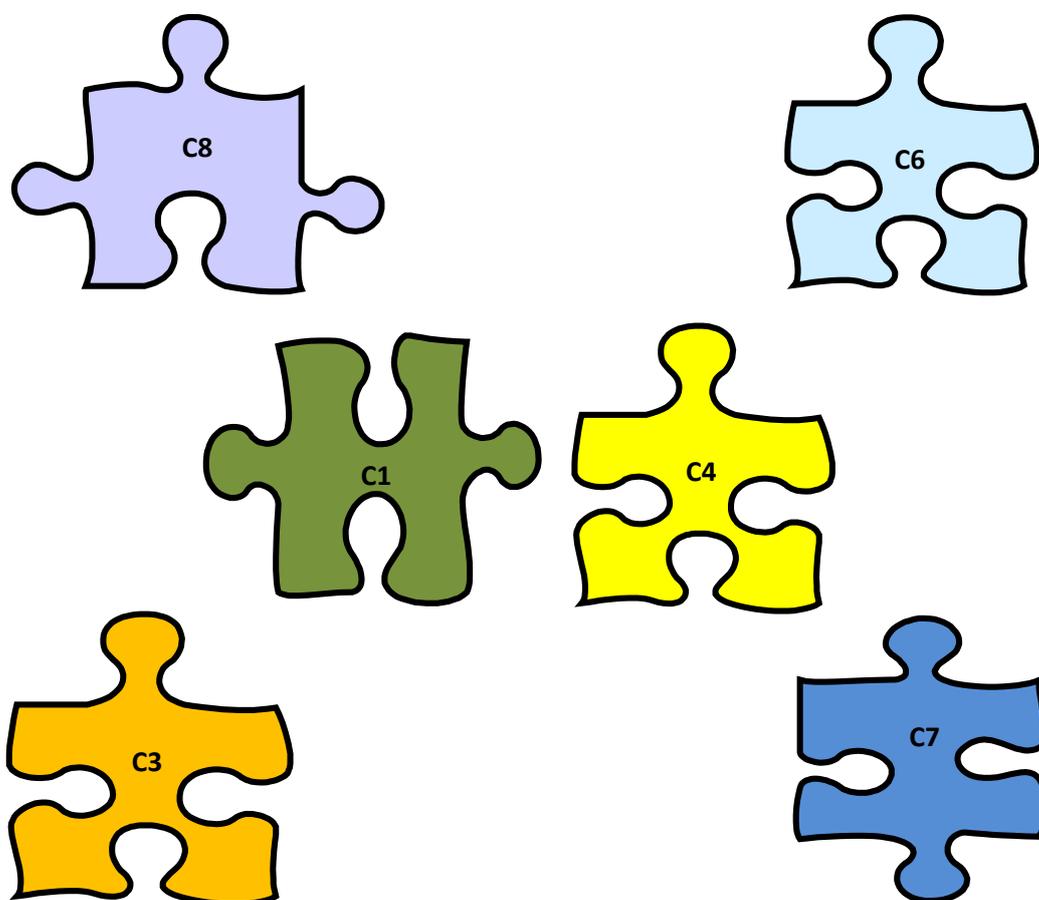
Pour chaque semestre, seront ainsi décrits et justifiés les contenus des différentes unités d'enseignement (UE) abordées.

La 1<sup>ère</sup> année permet à l'étudiant de découvrir le métier ainsi que les valeurs professionnelles, le système de santé et les interactions professionnelles.

En fin de 1<sup>ère</sup> année (L1), l'étudiant sera capable d'évaluer une situation clinique pour accompagner la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens et de se situer en tant que professionnel.

La 1<sup>ère</sup> année est centrée sur l'acquisition des connaissances fondamentales et des techniques infirmières.

### Semestre 1



**\*Le semestre 1** est centré sur l'acquisition de la compétence 3 " accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens"

A l'issue du semestre 1, l'étudiant est en capacité d'**analyser** (C1, UE 3.1S1), **en groupe restreint** (C8, UE 6.1S1), **une situation clinique** (C4, UE 2.1S1, 2.2S1, 2.4S1, 2.11S1),

**en rapport avec l'accompagnement** (C7, UE 1.3S1) **d'une personne** (C6, UE 1,1S1) **dans la réalisation de ses soins quotidiens** (C3, UE 2,10S1, 4,1S1, 5,1S1)

## Compétence 3 :

### U I 5.1 S1 : Accompagnement dans la réalisation des soins quotidiens

Au travers l'étude de situations contextualisées, l'étudiant va travailler sur la transférabilité de ses savoirs et apprendre à mesurer ses manques et trouver les moyens d'y remédier.

### UE 2.10 S1 : Infectiologie, hygiène

L'étudiant va acquérir les notions théoriques lui permettant de :

- Éviter les infections liées aux activités de soins.
- Respecter l'hygiène hospitalière, quotidien des infirmiers.
- Repérer les principales causes de l'infection hospitalière.
- Connaître et appliquer les règles de stérilisation, de désinfection.
- Respecter les règles d'hygiène hôtelière, de l'environnement.
- Mettre en œuvre les moyens d'isolement.
- Utiliser le lavage des mains adéquat et à bon escient

### UE 4.1 S1 : Soins de confort et de bien-être

L'étudiant va acquérir les notions théoriques lui permettant de :

- Identifier les besoins de la personne en prenant en compte ses habitudes de vie, sa culture, ses choix.
- Repérer le degré d'autonomie et les capacités de la personne.
- Apporter une aide lors des soins quotidiens en respectant la pudeur et les règles d'hygiène.
- Réaliser les soins dans le respect de la personne, de son autonomie, de son intimité, de sa pudeur.
- Organiser le soin en fonction de l'environnement de la personne.
- Proposer à la personne des activités participant au maintien de l'autonomie et de lien social.
- Choisir le matériel adapté au soin.
- Adapter les modalités de réalisation du soin à l'état de la personne.
- Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes.
- Assimiler la manutention à un acte de soin.
- Evaluer la qualité du soin réalisé et réajuster si nécessaire.

## Compétence 1

### UE 3.1 S1 : Raisonnement et démarche clinique infirmière

L'étudiant va acquérir des notions d'analyse. Pour cela il va devoir :

- Clarifier les concepts fondateurs de la démarche soignante
- Comprendre l'évolution des pratiques soignantes
- Repérer les modèles cliniques
- Acquérir les méthodes de raisonnement clinique et diagnostique
- Acquérir et maîtriser les opérations mentales du raisonnement clinique
- Porter un jugement clinique, mener une démarche clinique infirmière
- Rédiger un travail de recherche, mené en groupe, d'application de la démarche en soins infirmiers, sur base d'observations, d'informations recueillies et de recherches bibliographiques.

## Compétence 4

### UE 2.1 S1 : Biologie fondamentale

L'étudiant va acquérir des notions de bases sur :

- La composition chimique de la matière vivante et les transformations subies par les molécules organiques en vue de comprendre les mécanismes moléculaires enseignés dans les cours de biologie, de nutrition, de physiologie et de pathologie.
- L'organisation d'une cellule Eucaryote ainsi que la façon dont les cellules se reproduisent.

### UE 2.2 S1 : Cycles de la vie et grandes fonctions

L'étudiant va acquérir des notions de bases sur :

- Le fonctionnement d'un organisme, les caractéristiques de la vie et les mécanismes impliqués dans le monde vivant.
- La compréhension des lois qui régissent la transmission des caractéristiques génétiques.
- L'anatomie et la physiologie du corps humain en bonne santé, pour comprendre les modifications engendrées par la maladie, au niveau de la structure des organes et de leur fonctionnement.

### **UE 2.4 S1 : Processus traumatiques**

L'étudiant va acquérir les notions théoriques lui permettant de :

- Intégrer l'anatomie du corps humain afin de comprendre les processus traumatiques. Explorer la notion de processus traumatique.
- Connaître les mécanismes des fractures et le processus de réparation de celles-ci.
- Identifier les traumatismes par domaines.
- Identifier les signes, les complications, les réponses, les traitements des traumatismes étudiés.
- Intégrer des liens entre les pathologies et la prise en charge infirmière.

### **UE 2.11 S1 : Pharmacologie et thérapeutiques**

L'étudiant va acquérir les connaissances scientifiques de bases nécessaires afin de prendre conscience des risques et dangers de l'administration médicamenteuse :

- Citer les mécanismes d'action, absorption, de distribution et d'élimination des médicaments.
- Comprendre les effets thérapeutiques, les effets secondaires et les contre-indications.
- Analyser les éléments de la prescription médicale en repérant les interactions et toute anomalie manifeste.
- Organiser l'administration des médicaments selon la prescription médicale, en veillant à l'observance et à la continuité des traitements.
- Maîtriser les calculs de dose simples.

## **Compétence 6**

### **UE 1.1 S1 : Psychologie, sociologie, anthropologie**

L'étudiant va développer une réflexion sur le fonctionnement psychologique du sujet sain à partir des connaissances acquises en psychologie en faisant des liens théorico-cliniques

Il va acquérir :

- Un vocabulaire spécifique au langage psychologique (concepts).
- Des notions sur les différents courants de la psychologie scientifique et les concepts qui s'y rapportent afin de décrire et d'expliquer le fonctionnement psychique du sujet sain.
- Donner à l'étudiant un cadre pour déterminer ce qu'est un individu sain et lui proposer d'examiner ce concept à la lumière des différents courants de la psychologie contemporaine.

## Compétence 7

### UE 1.3 S1 : Législation, éthique, déontologie

L'étudiant va acquérir les notions théoriques lui permettant de :

- Mobiliser les concepts en philosophie et en éthique.
- S'interroger sur son propre système de valeurs.
- Distinguer ce qui relève du droit, de l'éthique, de la déontologie, de la morale.
- S'approprier les textes législatifs relatifs à la profession infirmière.
- Comprendre les différentes responsabilités, obligations et limites liées à l'exercice de la fonction d'infirmière.
- Appliquer dans sa pratique quotidienne les exigences légales régissant l'exercice de la profession.

## Compétence 8

Les méthodes de travail UE 6.1 et de l'anglais UE 6.2 sont introduites dans la logique universitaire.

### UE 6.1 S1 : Méthodes de travail

L'étudiant va acquérir les notions théoriques lui permettant de :

- Renforcer ses méthodes de travail personnelles.
- Maîtriser l'outil informatique.
- S'initier à la recherche documentaire.
- Maîtriser les techniques de rapports écrits.
- S'approprier des outils de communication.
- Développer sa créativité.

L'ensemble de ces éléments étant indispensable au cours de la formation et notamment lors du travail de recherche de fin de cursus.

### UE 6.2 S1 : Anglais

L'anglais permettra à long terme aux futurs professionnels l'accès à la documentation scientifique afin d'enrichir les connaissances professionnelles et d'approfondir des thèmes de recherche.

En semestre 1, l'étudiant mobilise ses connaissances acquises durant sa scolarité et acquiert les bases nécessaires à la communication dans le cadre professionnel.

## Le stage du semestre 1 :

Les objectifs institutionnels du stage de semestre 1

➤ **Objectifs institutionnels du stage de semestre 1 (175h)**

- Découvrir la structure et comprendre son fonctionnement.
- Identifier les différents membres de l'équipe pluridisciplinaire.
- Confronter ses représentations du métier d'infirmier à la réalité professionnelle.
- Participer en collaboration avec les professionnels de santé aux soins de confort et de bien-être dans le respect des règles de bonne pratique.
- Identifier les différentes sources d'information et outils de soins (recueil de données, traçabilité...).

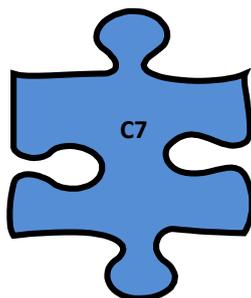
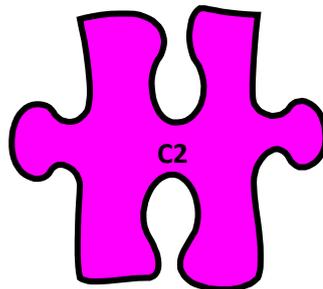
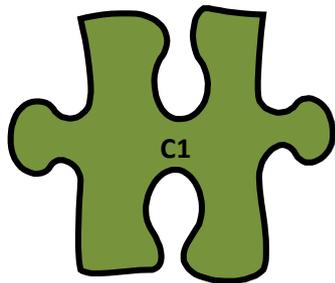
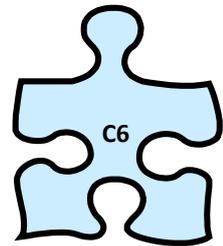
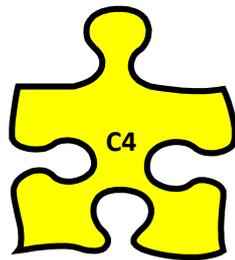
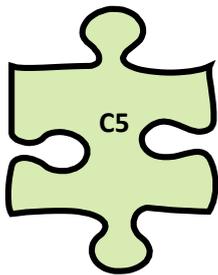
➤ **Objectif de l'accompagnement par le formateur référent de stage :**

Accompagner l'étudiant en immersion professionnelle dans le développement de sa capacité de questionnement et d'autoévaluation.

## Tableau récapitulatif des Unités d'Enseignement Semestre 1

Domaines	Code UE	SEMESTRE 1	Compétence	ECTS	Heures de CM	Heures de TD	Heures de TP	UE pré requises	Modalités d'évaluation	Date d'évaluation	Formateur référent de l'Unité d'Enseignement
2	UE 2.10 S1	<i>Infectiologie, hygiène</i>	3	2	20	20	10	aucune	Travail écrit individuel d'analyse d'une situation rencontrée en stage.	Annexe 3	Perle DUPUIS
4	UE 4.1 S1	<i>Soins de confort et de bien-être</i>	3	2	6	34	10	aucune	Travail écrit ou oral de réflexion à partir d'un témoignage autour des notions de dépendance, intimité, pudeur,...		Perle DUPUIS
5	UI 5.1 S1	<i>Accompagnement de la personne dans la réalisation de ses soins quotidiens</i>	3	2	0	35	15	UE 2,10 S1 UE 4,1 S1	Travail écrit d'analyse d'une situation clinique réalisée en groupe restreint.		Perle DUPUIS Ghislaine GUILLET
3	UE 3.1 S1	<i>Raisonnement et démarche clinique infirmière</i>	1	2	15	25	10	aucune	Travail écrit d'analyse d'une situation clinique réalisé en groupe restreint.		Sandrine GOUBET
2	UE 2.1 S1	<i>Biologie fondamentale</i>	4	1	20	5	0	aucune	Evaluation écrite de connaissances.		Caroline ARDHUIN
2	UE 2.2 S1	<i>Cycles de la vie et grandes fonctions</i>	4	3	45	15	15	aucune	Evaluation écrite de connaissances.		Caroline ARDHUIN
2	UE 2.4 S1	<i>Processus traumatiques</i>	4	2	30	10	10	aucune	Evaluation écrite de connaissances.		Christine SAUGIS
2	UE 2.11 S1	<i>Pharmacologie et thérapeutiques</i>	4	2	35	10	5	UE 2,1 S1	Evaluation écrite de connaissances.		Caroline ARDHUIN
1	UE 1.1 S1	<i>Psychologie, sociologie, anthropologie</i>	6	3	40	15	20	aucune	Travail écrit à partir d'un texte avec repérage des concepts utilisés par l'auteur.		Ghislaine GUILLET
1	UE 1.3 S1	<i>Législation, éthique, déontologie</i>	7	2	20	20	10	aucune	Evaluation écrite.		Astrid DAVOINE
6	UE 6.1	<i>Méthodes de Travail</i>		2	0	25	30	Prise de notes. Méthodes de travail apprises jusqu'au baccalauréat dont analyse, synthèse, argumentation.	Réalisation d'une fiche de lecture en traitement de texte.	Delphine POSTEL	
6	UE 6.2	<i>Anglais</i>		2		20			Présence et participation active.	Delphine POSTEL	
C1	<i>Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier.</i>		C6	<i>Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins.</i>			1	<i>Sciences humaines, sociales et droit.</i>	5	<i>Intégration des savoirs et postures professionnelles infirmière.</i>	
C2	<i>Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers.</i>		C7	<i>Analyser la qualité des soins et améliorer sa pratique professionnelle.</i>			2	<i>Sciences biologiques et médicales.</i>	6	<i>Méthodes de travail.</i>	
C3	<i>Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens.</i>		C8	<i>Rechercher et traiter des données professionnelles et scientifiques.</i>			3	<i>Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes.</i>			
C4	<i>Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique et thérapeutique.</i>		C9	<i>Organiser et coordonner des interventions soignantes.</i>			4	<i>Sciences et techniques infirmières, interventions.</i>			
C5	<i>Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs.</i>										

## Semestre 2



**\*Le semestre 2** est centré sur l'acquisition de la compétence 1 "évaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier"

A l'issue du semestre 2, l'étudiant sera capable de présenter oralement l'**analyse** (C1, UE31. S2) (C7,UE 4.5 S2)d'une **situation clinique** (C4, UE 2.6 S2, 4.3 S2, 4.4 S2) (C6, 1.1 S2, 4.2 S2) basée sur des **éléments fiables** et **contextualisés** (C1, UE 2.3S2) et permettant d'**agir** dans la situation (C2 : 3.2 S2) (C5 : 1.2 S2).

## Compétence 1

### U I 5.2 S2 : Évaluation d'une situation clinique

*Au travers l'étude de situations contextualisées, l'étudiant va travailler sur la transférabilité de ses savoirs et apprendre à se questionner, à mesurer ses manques et trouver les moyens d'y remédier.*

### UE 3.1 S2 : Raisonnement et démarche clinique infirmière

L'étudiant va apprendre à :

Développer ses aptitudes d'observation, d'analyse et de jugement clinique.

Développer ses capacités à évaluer les problèmes de santé des personnes et/ou des groupes et à déterminer les interventions nécessaires.

Repérer et utiliser de façon optimale les outils de soins

Utiliser un vocabulaire professionnel pour des transmissions personnalisées.

### UE 2.3 S2 : Santé, maladie, handicap, accidents de la vie

L'étudiant va :

Acquérir les concepts de santé, maladie, handicap, accidents de la vie et maladie chronique pour aborder chaque situation comme unique et individuelle

Comprendre la maladie dans un ensemble

Comprendre la maladie chronique, ses retentissements et sa prise en charge

Comprendre le handicap, ses retentissements et sa prise en charge

## Compétence 2

### UE 3.2 S2 : Projet de soins infirmiers

L'étudiant va :

Acquérir une méthode de conception et de construction d'un projet de soins avec et pour le patient à partir du diagnostic d'une situation clinique dans un contexte pluri professionnel

Développer une posture réflexive

## Compétence 4

### UE 2.6 S2 : Processus psychopathologiques

L'étudiant va :

Acquérir la maîtrise d'un vocabulaire spécifique

Appréhender les représentations de la maladie mentale

Repérer les différents modèles d'analyse et de thérapie des troubles psychiques

Comprendre le mode de décompensation en se référant à l'histoire de vie et à la structure de personnalité des personnes

Définir ce qu'est une relation thérapeutique

Connaître et comprendre le comportement du patient, de l'infirmière et les interactions, pour permettre que s'établissent entre eux les relations les plus adéquates, aidantes et valorisantes

Définir le cadre thérapeutique

Repérer le dispositif de soin en psychiatrie

Contribuer à promouvoir l'autonomie du patient et agir contre les comportements de dépendance quels qu'ils soient.

### UE 4.3 S2 : Soins d'urgence

L'étudiant sera capable de :

Observer et analyser les symptômes et réactions physiques et psychiques

Réaliser les premiers secours

Réaliser efficacement les manœuvres de R.C.P.

### UE 4.4 S2 : Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical

L'étudiant va acquérir des habiletés techniques en respectant les règles de bonnes pratiques.

## Compétence 5

### UE 1.2 S2 : Santé publique et économie de la santé

L'étudiant va acquérir les connaissances lui permettant de :

Identifier l'organisation de la politique de santé et l'offre de soins.

Définir les grands principes de l'économie de la santé en France et dans le monde.

Connaitre les institutions hospitalières et sociales dans leur fonctionnement et leur organisation actuelle.

S'approprier les concepts en santé publique et en santé communautaire.

S'approprier la démarche en santé publique

## Compétence 6

### UE 1.1 S2 : Psychologie, sociologie, anthropologie

L'étudiant va :

Acquérir des notions de sociologie en relation directe avec la pratique des soins infirmiers : la dimension culturelle des comportements de santé, les inégalités sociales devant la santé, la relation sociale soignant - soigné, ...

Mûrir une réflexion sur les comportements sociaux afin de mieux comprendre les mécanismes qui sous-tendent notre société.

### UE 4.2 S2 : Soins relationnels

L'étudiant va :

Acquérir un esprit ouvert et tolérant

Comprendre l'attitude que nous adoptons face à la maladie, face au malade, en recherchant ces différents éléments dans l'étude des sociétés, des croyances et des coutumes

S'approprier des techniques de communication et d'écoute active

## Compétence 7

### UE 4.5 S2 : Soins infirmiers et gestion des risques

L'étudiant va :

Intégrer les concepts de danger, de risques et de sécurité

Établir les relations d'interdépendance existant entre "individu, environnement, santé, société »

Expliciter les risques spécifiques liés au milieu hospitalier (hygiène hospitalière, maladies et risques professionnels)

Expliquer les dangers potentiels pour la santé liés aux phénomènes de pollution de l'air, de l'eau, du sol, par le bruit, l'élimination, le stockage et la destruction des déchets, et par le développement technologique

## Compétence 8

### UE 6.2 : Anglais

Les cours visent à faciliter la communication avec les patients en développant un vocabulaire professionnel courant dans le domaine de la santé et des soins

## LE STAGE DE SEMESTRE 2 :

---

### OBJECTIFS INSTITUTIONNELS DU STAGE DE SEMESTRE 2 (350H)

- Découvrir la structure et comprendre son fonctionnement.
- Identifier les différents membres de l'équipe pluridisciplinaire.
- Mobiliser les connaissances théoriques acquises depuis le début de la formation et en acquérir d'autres nécessaires à la prise en soins.
- Réaliser en autonomie des soins de confort et de bien-être adaptés à la personne en assurant la qualité et la sécurité des soins.
- Réaliser le recueil de données, analyser la situation et initier le projet de soins des personnes prises en soins.
- Participer aux transmissions orales et écrites en utilisant les outils du service.
- Développer ses habiletés gestuelles dans le respect des règles de bonne pratique.
- Centrer son écoute sur la personne soignée et son entourage.

---

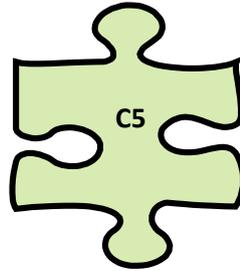
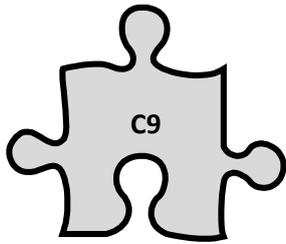
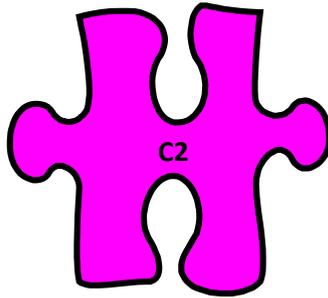
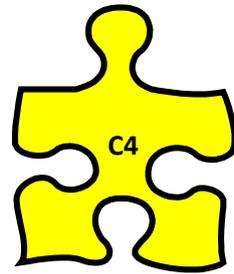
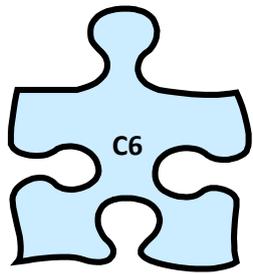
### OBJECTIF DES ACCOMPAGNEMENTS PAR LE FORMATEUR REFERENT DE STAGE :

Accompagner l'étudiant dans l'apprentissage de la méthodologie du raisonnement clinique et de l'initiation au projet de soins

## Tableau récapitulatif des Unités d'Enseignement du semestre 2

Domaines	Code UE	SEMESTRE 2	Compétence	ECTS	Heures de CM	Heures de TD	Heures de TP	UE pré requises	Modalités d'évaluation	Date d'évaluation	Formateur référent de l'Unité d'Enseignement
3	UE 3.1.S2	<i>Raisonnement et démarche clinique infirmière</i>	1	2	5	25	20	UE 3.1.S1	Travail individuel d'analyse d'une situation clinique.	Annexe 3	Sandrine GOUBET
2	UE 2.3.S2	<i>Santé, maladie, handicap, accidents de la vie</i>	1	2	15	15	20	aucune	Evaluation écrite de connaissances.		Sandrine GOUBET
5	UE 5.2.S.2	<i>Evaluation d'une situation clinique</i>	1	2	0	20	30	UE 3,1 S1 et 3,1 S2 UE 2,3 S2	Présentation orale de l'analyse d'une situation clinique.		Sandrine GOUBET Corinne BEHAREZ
3	UE 3.2.S.2	<i>Projet de soins infirmiers</i>	2	1	5	15	5	UE 3.1.S1	A partir de l'analyse d'une situation clinique, élaboration d'hypothèses argumentées de projet de soins.		Corinne BEHAREZ
2	UE 2.6.S2	<i>Processus psychopathologiques</i>	4	2	30	10	10	UE 1,1 S1	Evaluation écrite de connaissances.		Ghislaine GUILLET
4	UE 4.3.S2	<i>Soins d'urgence</i>	4	1	6	15	4	aucune	L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence sera délivrée en fin de formation.		Christine SAUGIS
4	UE 4.4.S2	<i>Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical</i>	4	2	7	23	20	UE 2,1 S1 UE 2,10 S1 UE 2,11 S1	Calculs de doses appliqués en situation simulée.		Caroline ARDHUIN
1	UE 1.2. S2	<i>Santé publique et économie de la santé</i>	5	2	20	15	15	aucune	Evaluation écrite de connaissances.		Zarah VIGNEAUX
1	UE 1.1. S2	<i>Psychologie, sociologie, anthropologie</i>	6	2	25	10	15	1,1 S1	Travail écrit d'analyse de situation avec mobilisation des concepts.		Ghislaine GUILLET
4	UE 4.2.S2	<i>Soins relationnels</i>	6	1	3	15	7	UE 1,1 S1	Travail écrit ou oral de réflexion avec utilisation des concepts.		Ghislaine GUILLET
4	UE 4.5.S2	<i>Soins infirmiers et gestion des risques</i>	7	1	10	10	5	UE 2,10 S1	Evaluation écrite de connaissances.		Astrid DAVOINE
6	UE 6.2	<i>Anglais</i>		2	0	10			Présence et participation active		Delphine POSTEL

## Semestre 3



Après les bases théoriques et pratiques initiées en 1<sup>ère</sup> année, l'étudiant va expérimenter ses savoirs en **2<sup>ème</sup> année** de formation. Il va ainsi développer ses capacités de questionnement, d'analyse. Il va acquérir une posture professionnelle et favoriser son « savoir-agir » et son autonomie dans l'action.

**Le semestre 3** est centré sur l'acquisition des compétences 2 et 6

« Concevoir et conduire un projet de soins infirmiers » et

« Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins »

En fin de semestre 3, l'étudiant sera capable de **conduire des entretiens** infirmiers (C6,4.2 S3), d'**argumenter** le projet de soins et la démarche clinique (C2,3.2 S3, C2&6, 5.3 S3) des patients pris en charge (C4,2.5 S3, 2.8 S3 2.11 S3), de **contextualiser** les notions de santé publique et d'économie de la santé (C5,1.2 S3), d'**identifier les concepts** de prévention et de promotion de la santé (C5,4.6 S3) et d'**utiliser les outils** de soins infirmiers (C9,3.3 S3).

Les UE en lien avec ces compétences sont :

#### **U I 5.3 S3 : Communication et conduite de projet**

*Au travers l'étude de situations contextualisées, l'étudiant va travailler sur la transférabilité de ses savoirs et apprendre à se questionner, à mesurer ses manques et trouver les moyens d'y remédier.*

### **Compétence 2**

#### **UE 3.2 S3 : Projet de soins infirmiers**

Accompagner la mise en œuvre d'un projet de soins

Argumenter ses stratégies d'action et négocier avec les différents acteurs

Maîtriser les outils de traçabilité

### **Compétence 4**

#### **UE 2.5 S3 : Processus inflammatoires et infectieux**

L'étudiant va réinvestir les notions d'anatomie, de physiologie, de biologie, d'infectiologie et d'immunologie acquises lors des semestres précédant pour comprendre, prévenir et traiter les pathologies issues de processus inflammatoires et infectieux.

#### **UE 2.8 S3 : Processus obstructifs**

L'étudiant va réinvestir les notions d'anatomie, de physiologie, de biologie et d'approche systémique des maladies acquises lors des semestres précédant pour comprendre, prévenir et traiter les pathologies issues de processus obstructifs.

#### **UE 2.11 S3 : Pharmacologie et thérapeutiques**

L'étudiant va acquérir les connaissances scientifiques de bases nécessaires afin de connaître les familles thérapeutiques et les effets des médicaments.

## Compétence 5

### UE 1.2 S3 : Santé Publique et économie de la santé

L'étudiant va :

Se sensibiliser à son rôle d'acteur de la santé publique

Se situer dans l'environnement de l'offre de santé en France et comprendre la place et le rôle des différents modèles d'organisation et de gestion des services de santé dans l'ensemble de l'offre de soins et de santé.

Se sensibiliser à l'importance de la multi et de l'interdisciplinarité des professionnels de santé publique.

### UE 4.6 S3 : Soins éducatifs et préventifs

Les apports théoriques vont permettre à l'étudiant de :

Se sensibiliser à son rôle dans l'éducation à la santé

Développer une philosophie et une posture éducative.

Comprendre l'éducation dans une approche globale de la personne et dans une dimension d'équipe interdisciplinaire

S'approprier les concepts concernant l'éducation en général et l'éducation thérapeutique en particulier.

S'exercer à la définition d'objectifs, à l'élaboration des contenus, aux choix et à la pratique des méthodes.

## Compétence 6

### UE 4.2 S3 : Soins relationnels

Repérer et Comprendre les réactions humaines dans les situations spécifiques

Connaitre les différents types d'entretien

S'initier aux techniques d'entretien à travers des situations cliniques vécues en stage

## Compétence 8

### UE 6.2 : Anglais

Développer le vocabulaire professionnel courant et s'exprimer en anglais dans le domaine de la santé et des soins

S'entraîner à lire des articles professionnels en langue anglaise

## Compétence 9

### UE 3.3 S3 : Rôles infirmiers organisation du travail et inter professionnalité

L'étudiant va :

Réfléchir sur la place de l'IDE dans une équipe pluridisciplinaire

Connaitre les rôles de chacun et les liens

Comprendre et intégrer la notion de collaboration

Se situer dans un contexte de réseau

## LE STAGE DU SEMESTRE 3 :

---

### OBJECTIFS INSTITUTIONNELS DU STAGE DE SEMESTRE 3 (350H)

- Découvrir la structure et comprendre son fonctionnement.
- Identifier les différents membres de l'équipe pluridisciplinaire et cerner leurs missions et le rôle de chacun (champ de compétence).
- Mobiliser les connaissances théoriques acquises depuis le début de la formation et en acquérir d'autres nécessaires à la prise en soins.
- Développer ses habiletés gestuelles dans le respect des règles de bonne pratique en assurant la qualité et la sécurité de soins.
- Tracer avec fiabilité et pertinence les activités de soins réalisées.
- Présenter à l'écrit le projet de soins des patients pris en charge.
- Elaborer des transmissions écrites en utilisant les outils du service.
- Transmettre oralement des informations pertinentes à l'infirmier(e) du secteur.
- Participer à l'organisation et à la planification des soins pour un groupe de personnes.
- Repérer le rôle éducatif et préventif de l'infirmière à travers les situations de soins.
- Développer ses capacités relationnelles avec les patients, l'entourage et l'équipe.
- Développer la collaboration dans le cadre du rôle propre.

---

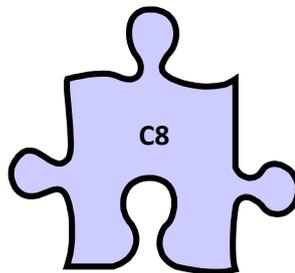
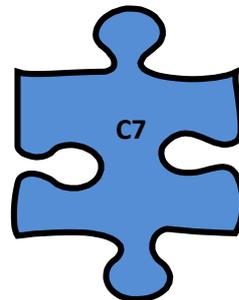
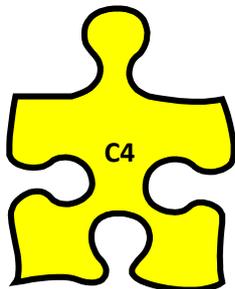
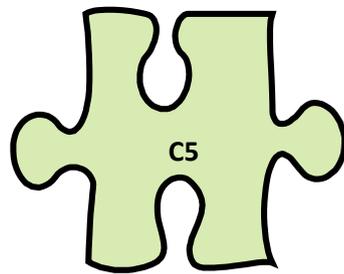
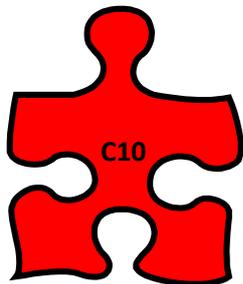
### OBJECTIFS DES ACCOMPAGNEMENTS PAR LE FORMATEUR RÉFÉRENT DE STAGE :

Accompagner l'étudiant dans l'apprentissage de la méthodologie de l'élaboration du projet de soins

## Tableau récapitulatif des Unités d'Enseignement du semestre 3

Champs	Code UE	SEMESTRE 3	Compétence	ECTS	Heures de CM	Heures de TD	Heures de TP	UE pré requises	Modalités d'évaluation	Date d'évaluation	Formateur référent de la compétence
3	UE 3.2.S.3	<i>Projet de soins infirmiers</i>	2	1	5	15	5	UE 3,1 S1 UE 3,2 S2	Elaboration d'un projet de soins avec recherche d'éléments de négociation réalisé en groupe restreint.	Annexe 3	Corinne BEHAREZ
4	UE 4.2.S3	<i>Soins relationnels</i>	6	2	4	36	10	UE 1,1 S1 et 1,1 S2 UE 4,2 S2	Mise en situation d'entretien lors des Travaux Dirigés.		Ghislaine GUILLET
5	UE 5.3.S3	<i>Communication et conduite de projet</i>	2 et 6	4	0	40	60	UE 1,1 S1 et 1,1 S2 UE 4,2 S2 et 4,2 S3 UE 3,2 S2 et 3,2 S3 UE 4,6 S3	Travail écrit ou oral d'élaboration d'un projet de soins.		Sandrine GOUBET Corinne BEHAREZ
2	UE2.5.S3	<i>Processus inflammatoires et infectieux</i>	4	2	30	10	10	UE 2,10 S1 UE 2,1 S1	Evaluation écrite de connaissances.		Sandrine GOUBET
2	UE 2.8.S3	<i>Processus obstructifs</i>	4	2	30	10	10	UE 2,2 S1 UE 2,3 S2	Evaluation écrite de connaissances.		Caroline ARDHUIN
2	UE 2.11.S3	<i>Pharmacologie et thérapeutiques</i>	4	1	15	5	5	UE 2.11.S1	Evaluation écrite de connaissances.		Delphine POSTEL
1	UE 1.2.S3	<i>Santé publique et économie de la santé</i>	5	3	20	20	35	UE 1,2 S2	Ecrit en groupe : étude de population avec identification des besoins en santé		Zarah VIGNEAUX
4	UE 4.6.S3	<i>Soins éducatifs et préventifs</i>	5	2	4	21	25	UE 1,2 S2	Travail écrit individuel d'analyse d'une démarche d'éducation et utilisation des concepts.		Zarah VIGNEAUX
3	UE 3.3.S.3 :	<i>Rôles infirmiers organisation du travail et interprofessionnalité</i>	9	1	10	10	5	UE 1,3 S1 UE 3,2 S2	Travail de groupe présentant des interventions interdisciplinaires dans le cadre du projet de soin.		Christine SAUGIS
6	UE 6.2	<i>Anglais</i>		2	0	10			épreuve de connaissance du vocabulaire professionnel courant.		Delphine POSTEL

## Semestre 4



Le semestre 4 est centré sur l'acquisition des compétences 5 et 10  
« Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs » et  
« Informer, former des professionnels et des personnes en formation »

A l'issue du semestre 4, l'étudiant sera capable d'identifier et d'utiliser une méthodologie de projet visant à mener une action d'éducation et/ou de prévention.

#### **UI 5.4 S4 : Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires**

*Au travers l'étude de situations contextualisées, l'étudiant va travailler sur la transférabilité de ses savoirs et apprendre à se questionner, à mesurer ses manques et trouver les moyens d'y remédier.*

### **Compétence 5**

#### **UE 4.6 S4 : Soins éducatifs et préventifs**

L'étudiant va mettre en forme une démarche éducative adaptée à un problème de santé et une population donnée. Pour cela, il va travailler sur :

- l'influence des croyances, des représentations des patients et des soignants Sur la mise en place des programmes ETP,
- la construction de séquence pédagogique en fonction des besoins éducatifs, des compétences à acquérir,
- la création d'outils pédagogiques.

### **Compétence 10**

#### **UE 3.5 S4 : Encadrement des professionnels de soins**

L'étudiant va acquérir les notions élémentaires sur les processus d'apprentissage et sur l'évaluation lui permettant d'encadrer des stagiaires et/ou des professionnels à leur arrivée dans une structure.

### **Compétence 4**

#### **UE 2.7 S4 : Défaillances organiques et processus dégénératifs**

Vision conférence

#### **UE 4.3 S4 : Soins d'urgence**

L'étudiant va apprendre à analyser toute situation d'urgence ou de crise et à hiérarchiser les actions.

#### **UE 4.4 S4 : Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical**

L'étudiant progresse dans l'acquisition d'habiletés techniques en lien avec des situations de soins plus complexes.

## Compétence 7

### UE 1.3 S4 : Législation, éthique, déontologie

Les apports théoriques vont permettre à l'étudiant de :

- Connaître les différents principes fondamentaux du droit public et privé en France
- Distinguer les différentes responsabilités juridiques encourues et leurs modalités d'engagement (civile, pénale, administrative, professionnelle).
- Utiliser un raisonnement et une démarche de questionnement éthique dans le contexte professionnel
- Collaborer à la démarche d'analyse d'une question éthique en équipe pluri professionnelle.

### UE 4.5 S4 : Soins infirmiers et gestion des risques

L'étudiant sera capable d'identifier les principaux risques dans le domaine de la santé des personnes et des populations et de prendre les mesures nécessaires en gestion des risques.

Pour cela, il va apprendre à :

- Connaître la typologie des risques à l'hôpital
- Distinguer dans la gestion des risques : les objectifs, les méthodes spécifiques d'identification, l'analyse et les traitements des risques
- Identifier les vigilances et la mise en place des moyens dans les établissements de santé

## Compétence 8

### UE 3.4 S4 : Initiation à la démarche de recherche

L'étudiant va acquérir des modes de raisonnement de type scientifique et une méthodologie d'investigation. Il va apprendre à mobiliser des connaissances théoriques pour comprendre les phénomènes issus de situations professionnelles. Il va ainsi acquérir une culture scientifique nécessaire à l'exercice professionnel et à l'évolution de la profession.

### UE 6.2 : Anglais

L'étudiant va lire et traduire des documents et des articles professionnels en anglais et s'exprimer en anglais dans le domaine de la santé et des soins

## LE STAGE EN SEMESTRE 4 :

---

### OBJECTIFS INSTITUTIONNELS DU STAGE DE SEMESTRE 4 (350H)

- *Découvrir la structure et comprendre son fonctionnement*
- *Identifier les différents membres de l'équipe pluridisciplinaire et cerner leurs missions.*
- *Mobiliser les connaissances théoriques acquises depuis le début de la formation et en acquérir d'autres nécessaires à la prise en soins*
- *Développer ses habiletés gestuelles dans le respect des règles de bonne pratique en assurant la qualité et la sécurité de soins.*
- *Tracer avec fiabilité et pertinence les activités de soins réalisées.*
- *Développer la collaboration dans le cadre du rôle propre.*
- *Argumenter à l'oral le projet de soins des patients pris en soins.*
- *Assurer les transmissions orales et écrites des personnes prises en soins en utilisant les outils du service.*
- *Participer à l'organisation et à la planification des soins pour un groupe de personnes.*
- *Participer aux soins éducatifs et/ou préventifs auprès d'une personne ou d'un groupe de personnes.*
- *Participer à l'encadrement de stagiaires.*
- *Repérer une situation d'urgence.*

---

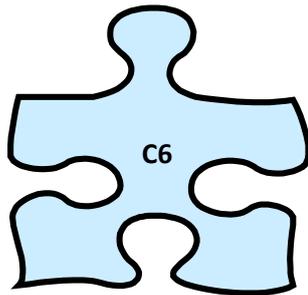
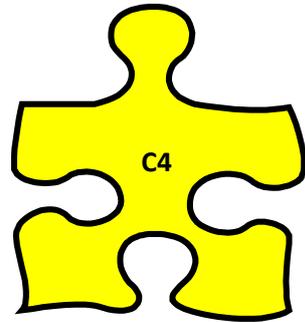
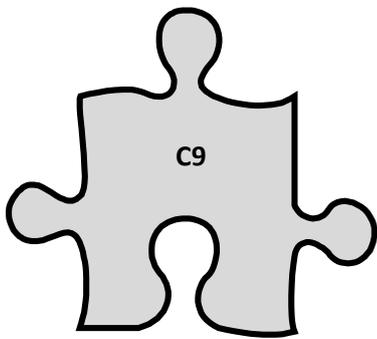
### OBJECTIFS DES ACCOMPAGNEMENTS PAR LE FORMATEUR RÉFÉRENT DE STAGE :

Accompagner l'étudiant dans l'apprentissage de la méthodologie soit de la démarche éducative ou préventive, soit d'encadrement.

## Tableau récapitulatif des Unités d'Enseignement du semestre 4

Champs	Code UE	SEMESTRE 4	Compétence	ECTS	Heures de CM	Heures de TD	Heures de TP	UE pré requises	Modalités d'évaluation	Date d'évaluation	Formateur référent de la compétence
4	UE 4.6.S4	<i>Soins éducatifs et préventifs</i>	5	2	0	15	35	UE 1,2 S2 UE 4,6 S3	Action éducative individuelle ou collective, auprès d'une personne ou d'un groupe.	Annexe 3	Zarah VIGNEAUX
3	UE 3.5.S.4	<b>Encadrement des professionnels de soins</b>	10	2	10	20	20	UE 3,3 S3	Présentation écrite ou orale d'une situation d'encadrement avec analyse des résultats au regard des objectifs.		Christine SAUGIS
5	UE 5.4.S4	<b>Soins éducatifs et formation des professionnels et des stagiaires</b>	5 et 10	4	0	40	60	UE 1,3 S1 UE 3,5 S4 UE 4,6 S3 et 4,6 S4 UE 1,2 S2 et 1,2 S3	Présentation d'une démarche d'éducation ou de prévention ou d'une situation d'encadrement avec analyse des résultats au regard des objectifs.		Zarah VIGNEAUX Christine SAUGIS
2	UE 2.7.S4	<b>Défaillances organiques et processus dégénératifs</b>	4	2	30	10	10	UE 2,1 S1 UE 2,2 S1	Evaluation écrite de connaissances.		Perle DUPUIS
4	UE 4.3.S4	<b>Soins d'urgence</b>	4	1	3	18	4	aucune	Analyse d'une situation de soins d'urgence, en groupes restreints.		Christine SAUGIS
4	UE 4.4.S4	<b>Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical</b>	4	2	6	34	10	UE 2,1 S1 UE 2,10 S1 UE 2,11 S1 UE 4,4 S2	Pose de transfusion sanguine en situation simulée.		Caroline ARDHUIN
1	UE 1.3 S4	<b>Législation, éthique, déontologie</b>	7	3	30	20	25	UE 1,3 S1	Travail écrit d'analyse d'une situation de soins posant un questionnaire éthique réalisé en groupe restreint.		Astrid DAVOINE
4	UE 4.5.S4	<b>Soins infirmiers et gestion des risques</b>	7	1	10	10	5	UE 4,5 S2	Analyse d'un incident critique à partir d'une fiche d'incident.		Astrid DAVOINE
3	UE 3.4.S.4	<b>Initiation à la démarche de recherche</b>	8	2	20	15	20	UE 3,1 S1 et 3,1 S2	Présentation d'un résumé de recherche à partir de l'analyse d'un article de recherche.		Delphine POSTEL
6	UE 6.2	<b>Anglais</b>		1	0	5			traduction écrite ou orale en français d'un article professionnel.		Delphine POSTEL

## Semestre 5



La 3<sup>ème</sup> année vise à la professionnalisation de l'étudiant et à la construction d'une identité professionnelle. Elle tend à contribuer à l'évolution de la profession en favorisant l'émergence de soignants polyvalents, responsables, réflexifs, engagés dans une démarche de recherche en soins infirmiers.

L'étudiant travaille à renforcer ses savoirs théoriques et méthodologiques, ses savoir-faire mais également ses capacités relationnelles et sa gestion émotionnelle qui lui permettront autonomie et responsabilité dans le champ de sa fonction.

Le développement de l'éthique professionnelle et de la réflexion clinique offrent également à l'étudiant la possibilité d'un positionnement critique et adapté dans sa confrontation aux situations nouvelles.

**Le semestre 5** est centré sur l'acquisition des compétences 4 et 9

A l'issue du semestre 5, l'étudiant sera capable d'utiliser des savoirs afin d'organiser, de prescrire des soins, après avoir analysé les situations et choisi les actions qui présenteront le meilleur rapport bénéfices/risques pour le patient. Il sera en capacité d'organiser son travail et celui de l'équipe en respectant les champs de compétence des différents professionnels.

#### **U I 5.5 S5 : Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins**

*Au travers l'étude de situations contextualisées, l'étudiant va travailler sur la transférabilité de ses savoirs et apprendre à se questionner, à mesurer ses manques et trouver les moyens d'y remédier.*

### **Compétence 9**

#### **UE 3.3 S5 : Rôles infirmiers organisation du travail et interprofessionnalité**

Découvrir les différents modes d'exercice de la profession

Intégrer les notions de parcours de soins et de réseaux de santé

Développer une posture professionnelle visant la construction d'échanges inter professionnels

Développer une vision objectivée de l'activité IDE

### **Compétence 4**

#### **UE 2.6 S5 : Processus psychopathologiques**

L'étudiant va acquérir les connaissances nécessaires à la compréhension des pathologies psychiatriques de l'adulte et de l'enfant.

Il va apprendre à analyser ses pratiques professionnelles et à adapter sa posture professionnelle

#### **UE 2.9 S5 : Processus tumoraux**

L'étudiant va acquérir les connaissances nécessaires à la prise en charge des soins et à l'accompagnement des personnes atteintes de pathologies cancéreuses.

#### **UE 4.4 S5 : Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical**

L'étudiant va appliquer les connaissances théoriques dans la prise en charge pratique des patients afin de permettre la réalisation de thérapeutiques et d'examens individualisés et de qualité.

#### **UE 4.7 S5 : Soins palliatifs et fin de vie**

L'étudiant va développer sa posture réflexive et son questionnement éthique face aux situations de soins palliatifs et/ou de fin de vie

#### **UE 2.11 S5 : Pharmacologie et thérapeutiques**

L'étudiant va acquérir les connaissances lui permettant de repérer la responsabilité de l'infirmier(ère) dans le circuit du médicament, la prescription et l'administration de produits thérapeutiques.

Il doit être capable d'administrer les thérapeutiques en ayant analysé la prescription tout en réalisant avec exactitude les calculs de dose.

### **Compétence 6**

#### **UE 4.2 S5 : Soins relationnels**

L'UE vise à permettre à l'étudiant d'isoler ses émotions et celles d'autrui, de les reconnaître et de les gérer à la lumière de la relation de communication soignant-soigné.

L'étudiant va mobiliser ses connaissances pour ajuster son comportement de manière adéquate en situation d'interaction en stage.

### **Compétence 8**

#### **UE 6.2 : Anglais**

L'étudiant se tourne vers l'analyse et la synthèse de documents professionnels en anglais.

#### **UE 5.7 S5 Unité optionnelle**

L'étudiant approfondit un thème dans le domaine professionnel ou en lien avec son projet professionnel.

Un travail préliminaire oriente le choix du thème étudié.

## LE STAGE EN SEMESTRE 5

### *Unité d'Intégration des compétences 4 et 9*

#### *« Mise en œuvre des thérapeutiques et Coordination des soins »*

---

#### OBJECTIFS INSTITUTIONNELS DU STAGE DE SEMESTRE 5 (350H)

- Découvrir la structure et comprendre son fonctionnement
- Identifier les différents membres de l'équipe pluridisciplinaire et cerner leurs missions.
- Mobiliser les connaissances théoriques acquises depuis le début de la formation et en acquérir d'autres nécessaires à la prise en soins.
- Argumenter à l'oral le projet de soins des patients pris en soins.
- Assurer les transmissions orales et écrites des personnes prises en soins en utilisant les outils du service.
- Participer à l'organisation et à la planification des soins pour un groupe de personnes.
- Développer ses habiletés gestuelles dans le respect des règles de bonne pratique en assurant la qualité et la sécurité de soins.
- Tracer avec fiabilité et pertinence les activités de soins réalisées.
- Réaliser des soins éducatifs et/ou préventifs auprès d'une personne ou d'un groupe de personnes.
- Encadrer des stagiaires en conformité avec leur niveau de formation et collaborer activement avec les aides-soignants.
- Identifier les différents partenaires intra et extra hospitalier intervenant dans la prise en soins des personnes.
- Participer à l'organisation et à la coordination des soins avec les différents partenaires.
- Mettre en œuvre une communication adaptée aux personnes et au contexte.

---

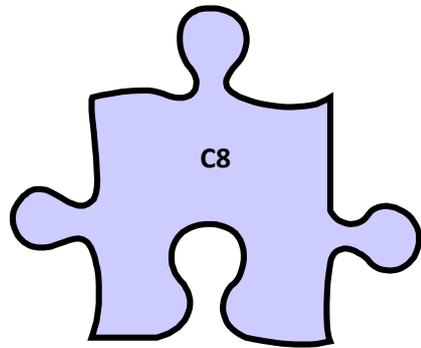
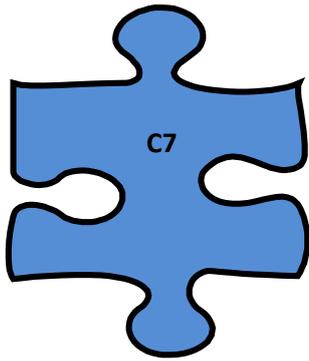
#### OBJECTIFS DES ACCOMPAGNEMENTS PAR LE FORMATEUR RÉFÉRENT DE STAGE :

Accompagner l'étudiant dans le développement de ses capacités organisationnelles et de coordination de ses interventions soignantes.

## Tableau récapitulatif des Unités d'Enseignement du semestre 5

Champs	Code UE	SEMESTRE 5	Compétence	ECTS	Heures de CM	Heures de TD	Heures de TPG	UE pré requises	Modalités d'évaluation	Date d'évaluation	Formateur référent de la compétence
2	UE 2.6.S5	<i>Processus psychopathologiques</i>	4	2	30	10	10	UE 2,6 S2	Evaluation écrite de connaissances.	Annexe 3	Ghislaine GUILLET
2	UE 2.9.S5	<i>Processus tumoraux</i>	4	2	30	10	10	UE 2,1 S1 UE 2,2 S1	Evaluation écrite de connaissances.		Corinne BEHAREZ
2	UE 2.11.S5	<i>Pharmacologie et thérapeutiques</i>	4	2	30	10	10	UE2.11.S1 et 2,11 S3	Evaluation écrite de connaissances.		Delphine POSTEL
4	UE 4.4.S5	<i>Thérapeutiques et contribution au diagnostic médical</i>	4	2	6	34	10	UE 2,1 S1 UE 2,10 S1 UE 2,11 S1 UE 4,4 S2 et 4,4 S4	Injection dans les chambres implantables en situation simulée.		Caroline ARDHUIN
4	UE 4.7.S5	<i>Soins palliatifs et de fin de vie</i>	4	2	10	20	20	UE 1,1 S1 et S2 UE 4,2 S2	Elaboration et rédaction d'une réflexion personnelle sur une situation (témoignage, écrit, vidéo..) de soins palliatifs et/ou de fin de vie.		Ghislaine GUILLET
3	UE 3.3.S.5	<i>Rôles infirmiers organisation du travail et interprofessionnalité</i>	9	2	10	20	20	UE 1,3 S1 et 1,3 S4 UE 1,2 S3 et 1,2 S4 UE 3,2 S2 et 3,2 S3 UE 3,3 S3	Travail d'analyse critique d'un mode d'exercice du métier en lien avec le projet professionnel de l'étudiant.		Christine SAUGIS
5	UE 5.5.S5	<i>Mise en œuvre des thérapeutiques et coordination des soins</i>	4 et 9	4	0	40	60	UE 3.3.S3 et 3.3.S5 UE 2.4.S1 UE 2.5.S3, UE 2.6.S2 et 2.6.S5 UE 2.7.S 4 UE 2,8 S3 UE 2.9.S5 ; UE 4.4.S2 et 4.4.S4 UE 4.7.S5	Travail écrit d'analyse sur la réalisation et l'organisation de soins dans un contexte pluridisciplinaire.		Christine SAUGIS Caroline ARDHUIN
5	UE 5.7 S5	<i>Optionnelle</i>		1	0	10	15		Compte rendu écrit ou oral des éléments découverts dans le module optionnel.		Christine SAUGIS
4	UE 4.2.S5	<i>Soins relationnels</i>	6	1	0	20	5	UE 1,1 S1 et 1,1 S2 UE 4,2 S2 et 4,2 S3	Analyse d'une situation relationnelle.		Ghislaine GUILLET
6	UE 6.2	<i>Anglais</i>		2	0	10			présentation en anglais d'un article professionnel.	Delphine POSTEL	

## Semestre 6



**Le semestre 6** est centré sur l'acquisition des compétences 7 et 8

L'objectif du semestre 6 est d'utiliser une démarche qui favorise le cheminement de l'étudiant dans son questionnement professionnel en utilisant une méthode scientifique dans le respect de l'éthique et la déontologie de la profession afin d'améliorer sa pratique.

L'étudiant produira un travail de recherche qu'il argumentera oralement.

La compétence 7 permet d'utiliser des connaissances relevant du champ de la déontologie, de la législation professionnelle, des missions du service dans lequel ce futur professionnel s'inscrit.

*D'analyser les pp afin de dispenser des soins de qualité*

La compétence 8 permettra à ce professionnel novice d'argumenter la pertinence et la professionnalité des décisions prises.

La démarche de recherche permet de développer des connaissances, tout en améliorant les pratiques de soins et contribue à reconnaissance de la recherche en soins infirmiers.

Ainsi, en vue d'améliorer la pratique par le développement des connaissances en produisant de nouveaux savoirs et en validant des savoirs existants, l'étudiant réalise une recherche en soins infirmiers.

Cela permet à l'apprenti chercheur de se forger une culture scientifique :

- s'approprier des connaissances spécifiques et des méthodes,
- acquérir un raisonnement scientifique,
- développer une posture de questionnement systématique,
- acquérir une rigueur scientifique,
- comprendre l'intérêt d'une recherche en soins infirmiers (utiliser les résultats des travaux de recherche, faire une lecture critique de ces travaux,
- être capable de rédiger un plan ou un rapport de recherche (recourir à des bibliographies pertinentes, appliquer les règles de base de l'écriture scientifique

Les UE en lien avec les compétences 7 et 8 sont:

#### **U I 5.6 S6 : Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles**

*L'unité d'intégration accompagne la formalisation et l'explicitation des pratiques professionnelles. Elle permet d'explorer une situation de soin, de dégager des axes de préoccupations, d'intégrer des interprétations, d'interroger les savoirs mobilisés dans les actions, apportant ainsi une contribution à la discipline infirmière qui, confrontée à celle des pairs et d'autres soignants, tend à influencer les pratiques de soins et à construire progressivement les savoirs infirmiers.*

### **UE 3.4 S6 : Initiation à la démarche de recherche**

L'**initiation à la démarche de recherche** vise à développer chez l'étudiant des capacités à lire, à comprendre les buts et à utiliser des résultats de recherche, à étudier la place de la recherche infirmière et à la situer par rapport à d'autres recherches cliniques.

L'étudiant va :

- Développer un esprit de recherche
- Se poser une véritable question de recherche
- Se documenter judicieusement
- Observer sur le terrain un thème précis, bien délimité
- Analyser les données recueillies
- Transmettre de manière écrite et orale les données d'analyse

**La méthodologie est étudiée** en tant que moyen permettant de structurer la démarche et l'analyse au service de la réflexion.

### **UE 4.8 S6 : Qualité des soins, évaluation des pratiques**

L'étudiant va acquérir les connaissances lui permettant de :

- Identifier les différentes étapes de la démarche qualité
- Utiliser les outils de management de la qualité dans le cadre d'une démarche qualité
- Evaluer une pratique professionnelle au regard des principes de qualité, de sécurité et de satisfaction de la personne soignée
- Connaître les étapes de la certification en établissement de santé
- Intégrer les critères de qualité : indicateurs « HAS » de Performance pour l'Amélioration de la Qualité Hospitalière (IPAQH), indicateurs « HAS » de Performance pour l'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins (IPAQSS) et les exigences de l'arrêté du 26 avril 1999 pour les EHPAD

## **Compétence 8**

### **UE 6.2 : anglais**

L'étudiant va écrire l'abstract de son mémoire en anglais.

### **UE 5.7 : Unité optionnelle**

L'étudiant va partager le fruit de ses recherches avec les étudiants de L1 et L2.

## LE STAGE EN SEMESTRE 6

---

### OBJECTIFS INSTITUTIONNELS DU STAGE DE SEMESTRE 6 (525H)

- Découvrir la structure et comprendre son fonctionnement
- Identifier les différents membres de l'équipe pluridisciplinaire et cerner leurs missions.
- Mobiliser les connaissances théoriques acquises depuis le début de la formation et en acquérir d'autres nécessaires à la prise en soins.
- Argumenter à l'oral le projet de soins des patients pris en soins.
- Assurer les transmissions orales et écrites des personnes prises en soins en utilisant les outils du service.
- Organiser, planifier et réaliser des soins en autonomie pour un groupe de personnes.
- Coordonner les actions et les soins directs et/ou indirects auprès des personnes avec les différents partenaires.
- Analyser sa pratique au regard de la pratique des professionnels, des protocoles et/ou recommandations du service.
- Appréhender la démarche qualité en établissement de santé.

---

### OBJECTIFS DES ACCOMPAGNEMENTS DU FORMATEUR RÉFÉRENT DE STAGE :

Accompagner l'étudiant dans la problématisation de situations de soins et dans la résolution de problèmes.

## Tableau récapitulatif des Unités d'Enseignement du semestre 6

Champs	Code UE	SEMESTRE 6	Compétence	ECTS	Heures de CM	Heures de TD	Heures de TP	UE pré requises	Modalités d'évaluation	Date d'évaluation	Formateur référent de la compétence
4	UE 4.8.S6	<i>Qualité des soins, évaluation des pratiques</i>	7	3	30	20	25	UE 4.5 S2 et S4	Travail écrit d'analyse d'une pratique professionnelle.	Annexe 3	Astrid DAVOINE
3	UE 3.4.S6	<i>Initiation à la démarche de recherche</i>	8	2	20	10	10	UE 3.4 S4	Travail écrit, mémoire de fin d'études.		Delphine POSTEL
5	UE 5.6.S6	<i>Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles</i>	7 et 8	8	0	40	160	UE 4.5.S2 UE 4.6.S4 UE 4.8.S6 UE 1.3.S4 UE 3.4.S4 UE 3.4.S6	Travail écrit de fin d'études, mémoire et argumentation orale sur un sujet d'intérêt professionnel.		Astrid DAVOINE Delphine POSTEL
6	UE 6.2	<i>Anglais</i>		1	0	5			Rédaction de l'abstract du travail de fin d'étude.		Delphine POSTEL
5	UE 5.7 S6	<i>Optionnelle</i>		1	0	10	15		Compte rendu écrit ou oral des éléments découverts dans le module optionnel.		Christine SAUGIS

## L'ÉVALUATION

Ce projet sera évalué à la fin de l'année universitaire 2019/2020.

Une évaluation quantitative semestrielle permettra de suivre le pourcentage d'étudiants qui ont validé chaque unité d'enseignement.

Une évaluation qualitative du projet sera réalisée en plusieurs étapes :

- Par l'équipe pédagogique à la fin de chaque semestre puis au terme de l'année universitaire.
- Par les étudiants lors de chaque bilan de fin de semestre, de fin d'année et de fin de formation.

A chaque fin de semestre, un temps de rencontre formalisé sera organisé avec le cadre formateur référent d'UE et le Directeur pour analyser les bilans qualitatifs et quantitatifs de l'UE.

Une synthèse de ces rencontres fera l'objet d'une réunion pédagogique.

L'évaluation des interventions réalisées en visioconférence sera faite avec les IFSI de Maubeuge et Valenciennes. Un outil d'évaluation destiné aux étudiants est disponible sur la plateforme numérique des Instituts de Formation aux Métiers de la Santé du Hainaut.

## CONCLUSION

Ce projet pédagogique 2019/2020 tient compte des résultats de l'évaluation du projet 2018/2019 et de sa mise en œuvre.

Dans sa construction, l'objectif prioritaire est de renforcer la cohérence des enseignements au sein des unités d'enseignement et de leur articulation avec l'acquisition des compétences dans le temps.

Ce projet continue également à s'articuler avec le développement de la visioconférence.

Vingt et une unités d'enseignement sont désormais enseignées en collaboration avec les IFSI de Maubeuge et Valenciennes.

Les formateurs des trois IFSI bâtissent ensemble ces unités d'enseignement afin que les mêmes cours soient dispensés dans chaque institut et pour que les évaluations communes assurent l'équité entre tous les étudiants de notre territoire.

Ce projet a mis en exergue la volonté de l'IFSI de s'ouvrir aux autres, de travailler avec d'autres partenaires.

# ANNEXES

## CHARTE ÉTHIQUE

Les valeurs sur lesquelles s'appuie le projet pédagogique de l'IFSI de CAMBRAI sont les suivantes :

### **LE RESPECT**

Considération de l'Autre et reconnaissance de sa singularité, de ses capacités et de ses ressources en faisant preuve de civilité.

### **LE PROFESSIONNALISME**

Le professionnalisme est fondé sur plusieurs valeurs telles que la rigueur, l'exemplarité, l'intégrité, l'authenticité qui visent à fournir un travail de qualité. Cela nécessite un réel engagement de la part de l'individu dans le respect d'un cadre institutionnel.

### **L'AUTONOMIE**

Liberté de décider et d'agir en fonction des compétences et des responsabilités de l'individu au regard de la mission confiée et/ou des objectifs fixés.

### **LA TOLÉRANCE**

Acceptation de la différence de l'Autre dans sa manière d'être, de penser et d'agir sans jugement.

### **JUSTICE**

Agir envers l'Autre avec égalité et équité.

# Année Universitaire 2019 / 2020

		1 <sup>er</sup> semestre														2 <sup>ème</sup> semestre																																																								
Mois		sept-19				oct-19				nov-19				déc-19				janv-20				févr-20				mars-20				avr-20				mai-20				juin-20				juil-20				août-20																										
		02	09	16	23	30	07	14	21	28	04	11	18	25	02	09	16	23	30	06	13	20	27	03	10	17	24	02	09	16	23	30	06	13	20	27	04	11	18	25	01	08	15	22	29	06	13	20	27	03	10	17	24																			
		sept	sept	sept	sept	sept	oct	oct	oct	oct	nov	nov	nov	nov	déc	déc	déc	déc	déc	janv	janv	janv	janv	févr	févr	févr	févr	mars	mars	mars	mars	mars	avr	avr	avr	avr	mai	mai	mai	mai	mai	juin	juin	juin	juin	juin	juin	juin	juin	juil	juil	juil	juil	août	août	août	août															
		08	15	22	29	06	13	20	27	03	10	17	24	01	08	15	22	29	05	12	19	26	02	09	16	23	01	08	15	22	29	05	12	19	26	03	10	17	24	31	07	14	21	28	05	12	19	26	02	09	16	23	30	06	13	20																
N° semaine		36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52		
1 <sup>ère</sup> année	L																																																																							
	M																																																																							
	J																																																																							
	V																																																																							
Promotion 2019/2022		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52																			
2 <sup>ème</sup> année	L																																																																							
	M																																																																							
	J																																																																							
	V																																																																							
Promotion 2018/2021		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52																			
3 <sup>ème</sup> année	L																																																																							
	M																																																																							
	J																																																																							
	V																																																																							
Promotion 2017/2020		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52																			

S	STAGE L1
S	STAGE L2
S	STAGE SANITAIRE
S	STAGE L3

	Visioconférence
	Validations initiales
	Rattrapages

V	Vacances IFSI
V	Vacances scolaires
	Rentrée fin de semestre
	Fin d'année

JOURS FÉRIÉS	
Toussaint	: 01/11/2019
Lundi de Pâques	: 13/04/2020 - sem 16
1 <sup>er</sup> mai 2020	: vendredi - sem 18
8 mai 2020	: vendredi - sem 19
Ascension	: 21/05/2020 - sem 22
Lundi de pentecote	: 01/06/2020 sem 23

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES	
Toussaint	: 21/10/2019 au 03/11/2019
Noël	: 23/12 /2019 au 05/01/2020
Février	: 17/02 /2020 au 01/03/2020
Pâques	: 13/04 /2020 au 26/04/2020

<b>PLANNING DES EVALUATIONS : SEMESTRES IMPAIRS</b>			
<b>UE</b>	<b>ECTS</b>	<b>Date de l'évaluation</b>	<b>Horaires</b>
<b>Semestre 1</b>			
2-10 S1	2	Vendredi 20 Décembre 2019	De 9h à 11h
6-1 S1	2	Vendredi 20 Décembre 2019	Dépôt du dossier à 11h
1-1 S1	3	Lundi 27 Janvier 2020	De 13h30 à 15h
2-4 S1	2	Lundi 27 Janvier 2020	De 16h à 17h30
4-1 S1	2	Mardi 28 janvier 2020	De 14h à 15h30
2-1 S1	1	Mercredi 29 Janvier 2020	De 8h30 à 9h30
1-3 S1	2	Mercredi 29 Janvier 2020	De 10h30 à 12h
5-1 S1	2	Mercredi 29 Janvier 2020	De 14 à 17h
2-2 S1	3	Vendredi 31 Janvier 2020	De 8h30 à 10h30
2-11 S1	2	Vendredi 31 Janvier 2020	De 13h30 à 15h
3-1 S1	2	Vendredi 31 Janvier 2020	De 15h30 à 17h30
6-2 S1	2	Evaluation continue pendant les TD	
<b>Semestre 3</b>			
4-6 S3	2	Mercredi 11 décembre 2019	De 9h à 12h
6-2 S3	2	Mercredi 11 décembre 2019	De 13h30 à 14h30
4-2 S3	2	Jeudi 12 décembre 2019	De 10h à 12h
3-2 S3	1	Jeudi 12 décembre 2019	De 13h30 à 15h
3-3 S3	1	Jeudi 12 décembre 2019	De 15h à 16h30
2-5 S3	2	Vendredi 13 Décembre 2019	De 8h30 à 10h
2-11 S3	1	Vendredi 13 Décembre 2019	De 11h à 12h30
1-2 S3	3	Lundi 13 Janvier 2020	Dépôt du dossier à 16h
5-3 S3	4	Les 20 et 21 janvier 2020	Selon affichage
2-8 S3	2	Jeudi 30 Janvier 2020	De 8h30 à 10h
<b>Semestre 5</b>			
2-6 S5	2	Vendredi 20 Décembre 2019	De 9h à 11h
4-4 S5	2	Vendredi 24 Janvier 2020	Selon affichage
3-3 S5	2	Lundi 27 janvier 2020	Dépôt du dossier à 9h30
4-7 S5	2	Lundi 27 janvier 2020	Dépôt du dossier à 9h30
5-7 S5	1	Lundi 27 janvier 2020	Dépôt du dossier à 9h30
6-2 S5	2	Lundi 27 janvier 2020	Dépôt du dossier à 9h30
2-11 S5	2	Lundi 27 Janvier 2020	De 10h30 à 12h
5-5 S5	4	Mardi 28 janvier 2020	De 8h30 à 12h
2-9 S5	2	Jeudi 30 janvier 2020	De 15h45 à 17h15
4-2 S5	1	Jeudi 30 janvier 2020	De 13h30 à 15h
<b>AFICHAGE DES RESULTATS LE MERCREDI 19 FEVRIER 2020 A 17H</b>			

## PLANNING DES EVALUATIONS : SEMESTRES PAIRS

UE	ECTS	Date de l'évaluation	Horaires
<b>Semestre 2</b>			
4-4 S2	2	Jeudi 14 mai 2020	Selon affichage
3-1 S2	2	Vendredi 15 mai 2020	De 9h à 11h
3-2 S2	1	Vendredi 15 mai 2020	De 11h à 12h
4-5 S2	1	Vendredi 15 mai 2020	De 14h à 15h30
1-1 S2	2	Lundi 18 Mai 2020	De 8h30 à 10h
2-3 S2	2	Lundi 18 Mai 2020	De 11h à 12h30
4-2 S2	1	Lundi 18 Mai 2020	De 14h à 15h30
1-2 S2	2	Mercredi 20 Mai 2020	De 8h30 à 10h
2-6 S2	2	Mercredi 20 Mai 2020	De 13h30 à 15h30
4-3 S2	1		
5-2 S2	2	Les 12, 15, 16 et 17 juin 2020	Selon affichage
6-2 S2	2	Evaluation continue pendant les TD	
<b>Semestre 4</b>			
5-4 S4	4	Jeudi 9 avril 2020	Dépôt du dossier à 8h30
6-2 S4	1	Jeudi 9 avril 2020	Dépôt du dossier à 8h30
1-3 S4	3	Vendredi 10 Avril 2020	De 8h30 à 12h
4-5 S4	1	Lundi 27 avril 2020	De 8h30 à 10h
4-3 S4	1	Lundi 27 avril 2020	De 10h30 à 12h30
2-7 S4	2	Mardi 28 Avril 2020	De 8h30 à 10h
3-4 S4	2	Mardi 28 Avril 2020	De 13h30 à 15h
4-4 S4	2	Mercredi 29 avril 2020	selon affichage
4-6 S4	2	Jeudi 30 avril 2020	De 8h30 à 11h30
3-5 S4	2	Les 8, 9 et 10 juin 2020	selon affichage
<b>Semestre 6</b>			
5-7 S6	1	Lundi 23 mars 2020	Dépôt du dossier avant 17h
		Jeudi 9 avril 2020 (conférence)	De 8h30 à 12h
3-4 S6	2	Mardi 12 mai 2020	Dépôt du dossier à 14h
4-8 S6	3	Mardi 12 mai 2020	Dépôt du dossier à 14h
6-2 S6	1	Mardi 12 mai 2020	Dépôt du dossier à 14h
5-6 S6	1	Semaines 22, 23 et 24	Selon affichage

**AFICHAGE DES RESULTATS :**  
**LE MERCREDI 20 MAI 2020 A 9H POUR LE SEMESTRE 4**  
**LE MERCREDI 3 JUN 2020 A 14H POUR LE SEMESTRE 2**

## PLANNING DES EVALUATIONS DE RATTRAPAGES : SEMESTRES IMPAIRS

UE	ECTS	Date de l'évaluation	Horaires
<b>Semestre 1</b>			
6-1 S1	2	Lundi 2 mars 2020	Dépôt du dossier à 10h
2-11 S1	2	Lundi 2 Mars 2020	De 10h30 à 12h
1-1 S1	3	Lundi 2 Mars 2020	De 13h30 à 15h
2-4 S1	2	Lundi 2 Mars 2020	De 16h à 17h30
2-1 S1	1	Mercredi 4 Mars 2020	De 8h30 à 9h30
1-3 S1	2	Mercredi 4 Mars 2020	De 10h30 à 12h
5-1 S1	2	Mercredi 4 Mars 2020	De 14h à 17h
3-1 S1	2	Jeudi 5 mars 2020	De 13h30 à 15h30
6-2 S1	2	Jeudi 5 mars 2020	De 16h à 17h
2-2 S1	3	Vendredi 6 Mars 2020	De 8h30 à 10h30
2-10 S1	2	Vendredi 6 Mars 2020	De 13h30 à 15h30
4-1 S1	2	Vendredi 6 Mars 2020	De 16h à 17h30
<b>Semestre 3</b>			
1-2 S3	3	Lundi 27 janvier 2020	Dépôt du dossier à 16h
5-3 S3	4	Semaine du 27 au 31 janvier 2020	selon affichage
4-6 S3	2	Vendredi 28 février 2020	De 13h30 à 16h30
2-8 S3	2	Mardi 3 mars 2020	De 8h30 à 10h
6-2 S3	2	Mardi 3 mars 2020	De 10h15 à 11h15
4-2 S3	2	Mardi 3 mars 2020	De 11h30 à 12h30
3-2 S3	1	Mardi 3 mars 2020	De 13h30 à 15h
3-3 S3	1	Mardi 3 mars 2020	De 15h à 16h30
2-5 S3	2	Jeudi 5 mars 2020	De 8h30 à 10h
2-11 S3	1	Jeudi 5 mars 2020	De 11h à 12h30
<b>Semestre 5</b>			
2-11 S5	2	Lundi 2 Mars 2020	De 8h30 à 10h
4-2 S5	1	Lundi 2 Mars 2020	De 10h30 à 12h
5-5 S5	4	Lundi 2 Mars 2020	De 13h30 à 17h
2-9 S5	2	Mercredi 4 Mars 2020	De 13h30 à 15h
6-2 S5	2	Mercredi 4 mars 2020	Dépôt du dossier à 15h
3-3 S5	2	Mercredi 4 mars 2020	Dépôt du dossier à 15h
5-7 S5	1	Mercredi 4 mars 2020	Dépôt du dossier à 15h
4-7 S5	2	Mercredi 4 mars 2020	Dépôt du dossier à 15h
2-6 S5	2	Vendredi 6 Mars 2020	De 13h30 à 15h30
4-4 S5	2	Vendredi 6 Mars 2020	Le matin selon affichage

AFICHAGE DES RESULTATS LE VENDREDI 3 AVRIL 2020 A 17H

**PLANNING DES DES EVALUATIONS DE RATTRAPAGES : SEMESTRES PAIRS**

<b>UE</b>	<b>ECTS</b>	<b>Date de l'évaluation</b>	<b>Horaires</b>
<b>Semestre 2</b>			
1-1 S2	2	Lundi 8 juin 2020	De 8h30 à 10h
2-3 S2	2	Lundi 8 juin 2020	De 11h à 12h30
4-5 S2	1	Mardi 9 Juin 2020	De 15h30 à 17h
1-2 S2	2	Mercredi 10 Juin 2020	De 8h30 à 10h
4-2 S2	1	Mercredi 10 Juin 2020	De 10h30 à 12h
2-6 S2	2	Mercredi 10 Juin 2020	De 13h30 à 15h30
3-1 S2	2	Jeudi 11 juin 2020	De 8h30 à 10h30
3-2 S2	1	Jeudi 11 juin 2020	De 10h30 à 11h30
4-4 S2	2	Jeudi 11 juin 2020	Après-midi selon affichage
5-2 S2	2	Les 18 et 19 juin 2020	selon affichage
6-2 S2	2	Jeudi 11 juin 2020	selon affichage
<b>Semestre 4</b>			
3-4 S4	2	Lundi 8 juin 2020	De 13h30 à 15h30
4-5 S4	1	Lundi 8 juin 2020	De 16h à 17h30
1-3 S4	3	Mardi 9 Juin 2020	De 8h30 à 12h
2-7 S4	2	Mardi 9 Juin 2020	De 13h30 à 15h
5-4 S4	4	Mardi 9 juin 2020	Dépôt du dossier à 15h
6-2 S4	1	Mardi 9 juin 2020	Dépôt du dossier à 15h
4-4 S4	2	Jeudi 11 juin 2020	Le matin selon affichage
4-6 S4	2	Vendredi 12 juin 2020	De 8h30 à 11h30
4-3 S4	1	Vendredi 12 juin 2020	De 13h30 à 15h30
3-5 S4	2	Les 15, 16 et 17 juin 2020	selon affichage

**AFFICHAGE DES RESULTATS LE VENDREDI 29 JUN 2020 A 17H**